

IX 9Marks Les essentiels de l'Église



Comprendre le baptême

Éditeur de la série Jonathan Leeman
Auteur Bobby Jamieson

© 2024 Publications Chrésiennes Inc. Tous droits r serv s.
La reproduction, la transmission ou la saisie informatique du pr sent ouvrage, en totalit  ou en partie, sous quelque forme ou par quelque proc d  que ce soit,  lectronique, photographique ou m canique est interdite sans l'autorisation  crite de l' diteur. Pour usage personnel seulement.

Toute citation de 500 mots ou plus de ce document est soumise   une autorisation  crite de Publications Chr tiennes (info@pubchret.org). Pour toute citation de moins de 500 mots de ce document le nom de l'auteur, le titre du document, le nom de l' diteur et la date doivent  tre mentionn s.



Comprendre le baptême

Éditeur de la série Jonathan Leeman
Auteur Bobby Jamieson

Édition originale en anglais sous le titre :

Understanding Baptism

Copyright © 2016 par Robert Bruce Jamieson et 9Marks

Publié par B&H Publishing Group.

Tous les droits internationaux sont détenus par 9Marks.

525 A Street NE, Washington DC 20002, U.S.A.

Traduit et publié avec la permission de 9Marks. Tous droits réservés.

Pour l'édition française :

Comprendre le baptême

© 2024 Publications Chrésiennes, Inc.

Publié par Éditions Cruciforme

509, rue des Érables, Trois-Rivières (Québec)

G8T 7Z7 – Canada

Site Web : www.editionscruciforme.org

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés.

Traduction : Loanne Procopio

Adaptation de couverture et mise en page : Nadia Fauteux

ISBN : 978-2-925399-22-3 (broché)

ISBN : 978-2-925399-23-0 (eBook)

Dépôt légal – 2^e trimestre 2024

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

« Éditions Cruciforme » est une marque déposée de Publications Chrésiennes, Inc.

Sauf mention contraire, les citations bibliques sont tirées de la Nouvelle Édition de Genève (Segond, 1979) de la Société Biblique de Genève. Avec permission.

TABLE DES MATIÈRES

Préface de la série	v
Introduction.....	1
Chapitre 1. Qu'est-ce que le baptême ?	5
Chapitre 2. Qui devrait être baptisé ?.....	19
Chapitre 3. Devrait-on baptiser les bébés ?	27
Chapitre 4. Pourquoi le baptême est-il requis pour devenir membre d'une Église ?	49
Chapitre 5. Dans quels cas un « baptême » n'en est-il pas un ?	61
Chapitre 6. Comment les Églises devraient-elles pratiquer le baptême ?	73
Notes	85

PRÉFACE DE LA SÉRIE

La vie chrétienne se vit avec l'Église. Chacun des livres de cette série est façonné par cette conviction.

Et à son tour, cette conviction affecte la manière dont chaque auteur traite de son sujet. Par exemple, la cène n'est pas un acte privé et mystique entre vous et Jésus. C'est un repas pris en famille lors duquel vous communiez avec Christ et avec son peuple. Le Grand Mandat missionnaire n'est pas une licence autorisant chacun à aller vers les nations pour témoigner de Jésus tout seul dans son coin. C'est une obligation donnée à l'Église tout entière d'accomplir ce mandat avec l'Église tout entière. L'autorité de l'Église appartient non seulement aux responsables de celle-ci, mais à toute l'assemblée qu'elle constitue. Chacun de ses membres est appelé à se mettre à l'œuvre, vous y compris.

Les livres de cette série sont tous *destinés* au membre d'Église ordinaire. C'est un point crucial. En effet, si la vie chrétienne est vécue avec l'Église, alors vous, croyant baptisé et membre d'une assemblée, devez absolument comprendre ces sujets fondamentaux. Jésus vous exhorte à promouvoir et à protéger le message de l'Évangile, et il vous appelle aussi à promouvoir et à protéger le peuple de l'Évangile, c'est-à-dire l'Église. Ces livres s'attachent à vous expliquer comment le faire.

Si Christ est le directeur général de sa société (l'entreprise du ministère de l'Évangile), alors vous en êtes un actionnaire. Que fait un bon actionnaire ? Il connaît son entreprise, il analyse le marché et il observe la concurrence. Il veut que son investissement rapporte le plus possible. Et si vous êtes chrétien, c'est dans l'Évangile que vous avez investi votre vie entière. L'objectif de cette série est donc de vous faire

participer au projet glorieux de Dieu pour son Évangile en vous aidant à maximiser la bonne santé et la rentabilité de votre assemblée locale pour le royaume des cieux.

Alors, êtes-vous prêt à vous mettre au travail ?

Jonathan Leeman

Éditeur de la série

Introduction

Bonjour. Je suis ravi que vous ayez décidé de lire ce petit ouvrage sur le baptême. Avant de commencer, permettez-moi de vous accueillir en quelques mots et de vous donner une vue d'ensemble de ce petit livre.

Tout d'abord, cher lecteur, chère lectrice, qui êtes-vous ? Si vous étiez devant moi, je vous demanderais de me parler de vous, mais comme nous nous rencontrons par écrit, le mieux que je peux faire est d'essayer de deviner votre identité. Selon mon hypothèse la plus probable, la majeure partie des lecteurs appartient à l'une des trois catégories de chrétiens que je vais décrire un peu plus loin.

Si vous n'êtes pas chrétien, je suis heureux que ce livre se retrouve entre vos mains, mais il y a beaucoup d'autres livres sur le christianisme que je voudrais vous encourager à lire d'abord ! Commencez par les quatre Évangiles de la Bible, puis lisez le livre *Qui est Jésus ?* de Greg Gilbert (Éditions Impact, 2016). Demandez à quelqu'un qui est chrétien parmi vos amis de passer du temps avec vous pour que vous parliez de la Bible ensemble, et pour qu'il vous explique ce que signifie « être un disciple de Jésus ».

Je crois que la première catégorie de lecteurs chrétiens à choisir ce livre-ci est composée de gens qui croient en Jésus, mais ne sont pas encore baptisés. Peut-être que vous ne savez pas vraiment ce qu'est

le baptême. Ou bien il se peut que vous le sachiez, mais que vous ne soyez pas certain de comprendre pourquoi vous devriez être baptisé. Peut-être que vous vous demandez si votre baptême en était bien un – vous étiez un nouveau-né lorsqu'il a eu lieu, ou vous étiez simplement trop jeune pour être sûr que votre profession de foi était réelle. Ce livre abordera tous ces sujets. Si vous êtes chrétien, mais que vous n'êtes pas encore passé par les eaux du baptême, mon vœu est que ce livre vous convainque de sauter le pas.

Les lecteurs de la deuxième catégorie – parmi les chrétiens qui, je l'espère, liront ce livre – sont ceux qui cherchent simplement à en savoir plus sur le baptême. Je pense qu'il y en a au moins quelques-uns dans ce cas : vous êtes baptisé, mais vous désirez réfléchir davantage à ce commandement que Jésus a donné à son Église. Peut-être que vous aimeriez pouvoir mieux expliquer ce qu'est le baptême à de nouveaux convertis ou à des non-croyants. J'espère que ce livre fournira des réponses bibliques aux questions que vous vous posez, voire à celles auxquelles vous n'aviez pas pensé, bien qu'elles soient pertinentes.

Selon moi, la troisième catégorie de lecteurs qui se procureront ce livre est constituée de responsables d'Église, et en particulier de pasteurs. Par la grâce de Dieu, le pasteur a souvent le privilège de baptiser les nouveaux convertis. De plus, il exerce une grande influence sur la façon dont son Église pratique le baptême, ainsi que sur ce qu'elle considère comme un baptême valable. Le pasteur donne aussi le ton sur une question qui est de plus en plus débattue : le baptême est-il requis pour devenir membre de notre Église ?

Vous ne serez sans doute pas d'accord avec chaque détail de ce livre ; après tout, il traite de nombreux sujets sur lesquels les positions des chrétiens divergent. J'espère cependant qu'il sera une ressource utile pour les membres de votre Église même sur les points vis-à-vis desquels vous et moi avons un avis différent. Qui sait, peut-être parviendrai-je à vous persuader ! J'ai découvert qu'il est utile de donner régulièrement des livres à des membres de notre Église même si je ne suis pas d'accord à 100 % avec leur contenu (ce que je prends soin de préciser

en le leur offrant). Pourquoi ? Pour les encourager à réfléchir au sujet en question.

Je m'adresse à ces trois catégories de lecteurs tout au long de ce livre. Nous commencerons par la question « Qu'est-ce que le baptême ? » dans le premier chapitre, puis nous verrons « Qui devrait être baptisé ? » au deuxième chapitre. Le troisième chapitre évaluera la pratique du baptême des nouveau-nés à la lumière de la Bible. Dans le quatrième chapitre, j'expliquerai pourquoi la Bible requiert des croyants qu'ils soient baptisés pour devenir membres d'une Église. Dans le cinquième chapitre, nous nous pencherons sur plusieurs scénarios dans lesquels les chrétiens appellent « baptême » une pratique qui ne l'est pas. Enfin, le sixième chapitre proposera aux Églises des conseils pratiques sur la manière de baptiser les croyants.

Avant d'écrire ce petit livre, j'en ai écrit un plus volumineux intitulé *Going Public: Why Baptism Is Required for Church Membership* (Témoigner publiquement : pourquoi le baptême est-il requis pour devenir membre d'une Église). Ce dernier s'adresse plus directement aux responsables d'Église et il traite spécifiquement de la question que le sous-titre soulève. Le présent ouvrage s'appuie fortement sur *Going Public* dans le troisième chapitre, modérément dans le cinquième chapitre, et occasionnellement à quelques autres endroits. Je remercie l'éditeur pour son autorisation.

Je vous remercie de prendre le temps de lire ce petit livre. Je prie pour qu'il vous aide à suivre Jésus et à inciter ceux qui vous entourent à en faire de même.

CHAPITRE 1

Qu'est-ce que le baptême ?

Si, alors que vous vous baignez tranquillement dans une piscine, un ami s'approchait derrière vous furtivement, vous attrapait par les épaules et vous immergeait entièrement, que feriez-vous ? Vous pourriez simplement lui pardonner ; ce serait faire preuve d'une grande charité chrétienne. Vous pourriez lui rendre la pareille. Vous pourriez même intensifier le conflit aquatique et attendre qu'il sorte de l'eau et qu'il se sèche entièrement pour ensuite le pousser dans la piscine. Alors, que feriez-vous ?

Maintenant, imaginez que votre ami s'approche derrière vous sans faire de bruit qu'il vous immerge complètement puis s'écrie : « Ça y est, tu es baptisé ! » Même si vous ne connaissez pas grand-chose au baptême, je parie que deux pensées traverseraient votre esprit si cela arrivait : votre ami est bizarre et il a tort. Vous n'avez pas été baptisé ; vous avez simplement été immergé.

Que faudrait-il pour que cette simple immersion soit un véritable baptême ? Tout d'abord, il paraît évident qu'il ne devrait pas y avoir d'effet de surprise ; il faudrait que vous participiez en connaissance de cause et de votre plein gré. Que dire alors de ces Églises qui baptisent les nourrissons ? Les bébés ne donnent pas leur accord pour être baptisés. Et qu'en est-il de celui qui opère l'immersion ? Doit-il être un

pasteur et non un simple ami ? Faut-il que le baptême ait lieu dans l'église plutôt que dans une piscine ?

Le baptême est...

Ce chapitre répond à la question : « Qu'est-ce que le baptême ? »

Pour commencer, j'expliquerai et je défendrai une vision biblique du baptême. Je ferai ensuite quelques remarques sur ce que le baptême n'est pas. Si vous hésitez à vous faire baptiser parce que vous n'êtes pas certain de savoir de quoi il s'agit, j'espère que ce chapitre fera disparaître toute confusion afin que vous obéissiez au commandement de Jésus et que vous demandiez à être baptisé.

Voici donc cette vision biblique : *le baptême est un acte de l'Église qui consiste à confirmer et à représenter l'union d'un croyant avec Christ en l'immergeant dans l'eau ; c'est aussi un acte du croyant, s'engageant ainsi publiquement envers Christ et envers son peuple. Par ce geste, un croyant est uni à l'Église et dissocié du monde.* Regardons cette définition de plus près et examinons le lien de chacune de ses parties avec les Écritures.

Un acte de l'Église

Le baptême est un acte de l'Église¹. Lors d'un baptême, une personne accomplit une action sur une autre personne. On ne peut pas se baptiser soi-même ; il y a toujours deux personnes impliquées dans ce processus, et toutes deux disent quelque chose à l'autre et au monde.

De nos jours, on a tendance à croire que le baptême est un symbole que l'on peut simplement placer sur soi, comme un chemisier que l'on déciderait d'acheter dans un magasin pour ensuite le porter en public. On accorde peu d'importance à la personne qui baptise, tout comme on en accorde peu à la personne qui gère la caisse dans le magasin. N'importe quel chrétien peut baptiser n'importe où, puisque l'important ce n'est pas la personne qui baptise, mais celle qui se fait baptiser. *Vous* devez décider de vous faire baptiser parce que *vous* désirez témoigner publiquement de votre appartenance à Jésus. Pensez à Philippe et

à l'eunuque éthiopien (Ac 8). L'eunuque veut être baptisé, il demande à Philippe de le faire, et Philippe le baptise. C'est simple, n'est-ce pas ?

En réalité, le Nouveau Testament présente une image plus complète du baptême, et un passage comme Actes 8 constitue l'exception à la règle, non la règle elle-même. En effet, ce n'est pas dans le livre des Actes qu'il nous faut commencer, mais dans les chapitres 16 et 18 de l'Évangile selon Matthieu – lorsque Jésus remet les clés du royaume, d'abord aux apôtres, puis aux Églises locales. Les clés du royaume servent à lier sur la terre ce qui est lié dans les cieux et à délier sur la terre ce qui est délié dans les cieux. Autrement dit, les apôtres et les rassemblements d'Églises détiennent l'autorité pour faire une déclaration publique ou pour rendre un verdict au nom de Jésus. Réfléchissez à ce qu'un juge fait lorsqu'il frappe du maillet : il n'écrit pas la loi, il ne fait pas de l'accusé un coupable ou un innocent, mais il regarde la loi et il considère les preuves avant de rendre son verdict. Il le fait publiquement, et son verdict est irrécusable.

À qui Jésus confère-t-il cette même autorité pour juger ? Aux rassemblements d'Églises, et non aux chrétiens individuels. Comme l'indique Matthieu 18.20, seule une Église rassemblée a l'autorité de faire des déclarations publiques au nom du royaume des cieux : « Car là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux. » Que dit Jésus exactement ? Il n'est pas question de petits groupes ici, et la présence de Jésus n'est ni une expérience mystique ni une certaine atmosphère que l'on ressentirait. Examinez plutôt le contexte de ce verset : Jésus explique que son autorité céleste appartient aux rassemblements d'Églises (en particulier dans les v. 18,19). Une Église est une réunion régulière d'au moins deux ou trois personnes qui, ensemble, témoignent du nom de Christ. Jésus est présent dans de tels rassemblements pour les autoriser à parler en son nom.

Ces vérités sont cruciales pour bien comprendre le Grand Mandat de Matthieu 28. Tout d'abord, Jésus nous rappelle qu'il est celui qui détient toute autorité sur la terre et dans le ciel (v. 18). Ensuite, il autorise les disciples à baptiser et à faire des disciples au nom du Père, en son

nom, et au nom de l'Esprit Saint (v. 19). Puis il leur dit d'enseigner tout ce qu'il a prescrit – un commandement qui est accompli par le ministère d'enseignement de l'Église locale (v. 20a). Enfin, il affirme une fois de plus que sa présence et son autorité se trouvent dans cette même Église locale : « Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde » (v. 20 b). De plus, Matthieu 28 s'ancre profondément dans les stipulations et les autorisations de Matthieu 16 et 18. Jésus n'a pas oublié ce qu'il a enseigné dans ces chapitres précédents ; nous ferions bien de nous en souvenir aussi.

La question est donc la suivante : qui détient l'autorité pour baptiser un nouveau converti ? N'importe quel chrétien ? Pour le missionnaire qui sert dans une région où aucun autre chrétien n'est présent, le choix est simple : c'est lui qui baptisera le nouveau croyant. Là où l'Église locale n'existe pas encore, ce croyant *est* l'Église. Actes 8 fait jurisprudence dans cette situation. Mais en même temps, rappelez-vous que Jésus établit un lien explicite entre sa présence et son autorité d'une part, et les Églises d'autre part – deux ou trois personnes (ou deux ou trois mille personnes) assemblées en son nom. En temps normal, l'autorité pour baptiser un croyant revient donc aux Églises locales. Puisque le baptême est administré par une personne, l'Église agit au travers d'un représentant ; néanmoins, c'est bien l'Église locale qui agit.

Ainsi, bien que cela ne signifie pas que l'Église ait l'autorité de refuser le baptême à quelqu'un dont la conversion est manifeste (voir Ac 11.17,18), le consentement de l'Église devrait néanmoins peser dans la balance, parce que la personne qui se fait baptiser n'est pas la seule à faire une déclaration publique. La personne qui baptise fait *elle aussi* une déclaration publique : elle rend un verdict public sur terre pour le royaume des cieux. C'est ce verdict, ce message, qui fait l'objet de notre point suivant.

Qui consiste à confirmer et à représenter l'union d'un croyant avec Christ

Quelle affirmation l'Église fait-elle au moyen du baptême ? Par le baptême, une Église confirme la profession de foi en Christ d'un croyant. Elle affirme que cet individu qui prétend être uni à Christ dans sa mort et sa résurrection l'est effectivement, d'après ce qu'elle a pu observer. L'Église appose un sceau visible et public sur une réalité invisible et spirituelle.

La foi nous unit à Christ afin que nous recevions tous les bénéfices de sa mort et de sa résurrection. Le baptême représente cette union. Regardez attentivement les passages qui suivent :

Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés ? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en sa mort, afin que, comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, de même nous aussi nous marchions en nouveauté de vie (Ro 6,3,4).

Depuis que la foi est venue, nous ne sommes plus soumis à ce guide. Vous êtes tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ ; en effet, vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous vous êtes revêtus de Christ (Ga 3.25-27, S21).

Le baptême est un signe de la mise en application de l'Évangile. C'est un signe que *cet individu* s'est détourné du péché et qu'il a été uni à Christ par la foi. Le baptême, cependant, ne se contente pas de confirmer ces réalités ; il les représente également. Pensez à Christ, à sa mort, à son ensevelissement, à sa résurrection. Le baptême offre publiquement une image de l'union du croyant à la mort, à l'ensevelissement, et à la résurrection de Christ. L'individu est physiquement plongé dans l'eau puis sorti de l'eau.

Du fait que le baptême représente notre union avec Christ, elle illustre également les bénéfices de cette union. Au travers de Christ, nos péchés

sont pardonnés et nous en sommes lavés ; le baptême représente ces deux réalités. Lors de la Pentecôte, Pierre exhorte ainsi la foule : « Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés » (Ac 2.38). Et Ananias déclarera plus tard à l'apôtre Paul, alors fraîchement converti : « Et maintenant, pourquoi tardes-tu ? Lève-toi, sois baptisé, et lavé de tes péchés, en invoquant le nom du Seigneur » (22.16). De plus, au travers de Christ, nous recevons une vie nouvelle, une vie par la puissance de l'Esprit Saint, qui est illustrée par la résurrection symbolique du baptême (Ro 6.4 ; Col 2.11,12). Par le baptême, l'Église confirme que l'individu qui prétend avoir la foi en Christ est effectivement uni à Christ. Le baptême représente cette union et ses bénéfices de manière saisissante.

En l'immergeant dans l'eau

Comment est-ce qu'une Église confirme et représente l'union d'un croyant avec Christ ? En l'immergeant. Le mot grec *baptizō*, duquel nous tirons le terme « baptiser », signifie « tremper (ou plonger) dans l'eau », généralement dans le but d'immerger entièrement. Le Nouveau Testament dépeint invariablement le baptême comme une immersion. Jean-Baptiste baptisait « à Enon, près de Salim, parce qu'il y avait là beaucoup d'eau » (Jn 3.23). Rien ne laisse penser que les baptêmes opérés par les disciples de Jésus auraient nécessité une eau moins profonde.

De plus, lorsque l'eunuque éthiopien a placé sa foi en Christ alors qu'il rentrait chez lui dans son char avec Philippe à ses côtés, il s'est écrié : « Voici de l'eau ; qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé ? » (Ac 8.36.) Nous lisons ensuite : « Il fit arrêter le char ; Philippe et l'eunuque descendirent tous deux dans l'eau, et Philippe baptisa l'eunuque. Quand ils furent sortis de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, et l'eunuque ne le vit plus » (v. 38,39). Son baptême requérait plus d'eau qu'ils n'en avaient dans le char, alors ils sont descendus dans l'eau.

Enfin, Paul décrit le baptême comme un acte représentant la mort, l'ensevelissement et la résurrection du croyant avec Christ. Cette

description suppose donc l'immersion du croyant (Ro 6.1-4). En effet, l'immersion reproduit physiquement l'ensevelissement et la résurrection ; elle met ainsi en scène notre union avec Christ dans son ensevelissement et sa résurrection. Par conséquent, une Église confirme et représente l'union d'un croyant avec Christ en l'immergeant dans l'eau.

C'est aussi un acte du croyant

Évidemment, le baptême n'est pas seulement un acte de l'Église ; c'est aussi un acte du croyant. Une Église baptise un chrétien, et un chrétien se fait baptiser. Regardez la réaction de ceux qui avaient entendu Pierre prêcher lors de la Pentecôte :

Après avoir entendu ce discours, ils eurent le cœur vivement touché, et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : Hommes frères, que ferons-nous ? Pierre leur dit : Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit. Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera. [...] Ceux qui acceptèrent sa parole furent baptisés ; et, en ce jour-là, le nombre des disciples augmenta d'environ trois mille âmes (Ac 2.37-39,41).

Ceux qui s'étaient repentis de leurs péchés et qui avaient placé leur confiance en Jésus ont été baptisés. Le baptême est la première démonstration publique de foi de quelqu'un qui reçoit Christ comme Sauveur et Seigneur. Si vous êtes chrétien, Jésus vous ordonne de vous faire baptiser. C'est un ordre auquel vous devez obéir. Personne ne peut le faire à votre place.

Il va de soi que le baptême n'est pas pour les non-chrétiens. Il confirme et représente l'union d'un croyant avec Christ ; par conséquent, seuls ceux qui sont unis avec Christ par la foi devraient être baptisés.

S'engageant ainsi publiquement envers Christ

Qu'est-ce que le croyant fait au juste au travers du baptême ? Il s'engage publiquement envers Christ. Le baptême est la déclaration publique du chrétien qui professe ouvertement sa foi et sa soumission au Seigneur Jésus-Christ.

En réponse à l'Évangile, nous sommes appelés à nous tourner vers Jésus à la fois intérieurement et extérieurement. L'acte extérieur proclame le changement intérieur. Le baptême a lieu publiquement, devant témoins. Pensez aux personnes qui se sont repenties et qui ont été baptisées lors de la Pentecôte : tous ceux qui sont sortis de la foule pour se faire baptiser se présentaient ainsi comme des disciples de Jésus.

Et c'est précisément ce que Jésus recherche : des disciples que l'on peut aisément reconnaître. « C'est pourquoi, quiconque se déclarera publiquement pour moi, je me déclarerai moi aussi pour lui devant mon Père qui est dans les cieux ; mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est dans les cieux » (Mt 10.32,33). On ne peut pas être un disciple de Jésus en secret. La seule manière de le suivre est de le faire ouvertement, publiquement, à la vue de tous ; le baptême est l'acte par lequel nous affichons notre appartenance à Jésus aux yeux de l'Église et du monde. Jésus veut qu'un projecteur soit braqué sur ses disciples afin que le monde voie son image reflétée en eux. Le baptême est l'acte par lequel nous nous plaçons sous la lumière du projecteur.

Si l'idée de proclamer publiquement votre foi vous met mal à l'aise, considérez le baptême comme une aide plutôt que comme obstacle. Jésus ne vous demande pas d'imaginer vous-même une manière de déclarer votre identité de chrétien en vous appuyant sur votre sens de l'audace ou sur votre créativité. Il vous a montré comment le faire. Il a rendu les choses très simples. Tout ce que vous avez à faire, c'est de professer votre foi en Christ, puis de vous pencher en arrière en retenant votre souffle.

Toutefois, le baptême ne consiste pas seulement à professer notre engagement passé ; il constitue en lui-même un engagement. Pierre

décrit comment Noé et sa famille ont été sauvés à travers les eaux du jugement avant d'en tirer une comparaison : « Cette eau était une figure du baptême, qui n'est pas la purification des souillures du corps, mais l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu, et qui maintenant vous sauve, vous aussi, par la résurrection de Jésus-Christ » (1 Pi 3.21). En affirmant que le baptême « vous sauve », il clarifie que ce qui nous sauve n'est pas la purification physique par l'eau, mais la foi que le baptême exprime, et la résurrection de Christ est la puissance derrière cette foi. En elle-même, notre foi n'est pas puissante ; en elle-même, notre foi n'est pas une vertu. Mais c'est par la foi que nous saisissons le Christ ressuscité.

L'expression « l'engagement d'une bonne conscience » peut être perçue comme une requête, une promesse, ou les deux. Je crois que les deux sont présentes lors d'un baptême, même si ce verset met davantage l'une ou l'autre de l'avant. Le baptême est une requête, une prière qui exprime la supplication de la foi : « Sauve-moi, Seigneur Jésus ! » En s'identifiant à la mort et à la résurrection de Christ par le baptême, un croyant déclare publiquement que Christ est son Sauveur et il supplie Dieu de tenir sa promesse de salut.

Le baptême est une promesse parce que le croyant s'engage publiquement à se soumettre à Christ en tant que Seigneur. Le fait d'être baptisé au nom de Christ (Mt 28.19) implique la soumission à l'autorité de celui-ci. Le baptême est un serment d'allégeance au Roi Jésus, un acte par lequel nous nous engageons à lui rester fidèles. Dans ce sens, notre baptême constitue notre promesse d'obéir à tous les commandements de Christ ; c'est comme si nous apposions notre signature au bas d'un document intitulé « Observez tout ce que je vous ai prescrit » (Mt 28.20). Personne ne peut recevoir Jésus en tant que Sauveur sans le révéler en tant que Seigneur. En nous faisant baptiser, nous prenons le joug doux qui est aussi une croix, à savoir de suivre Jésus dans toutes ses voies.

Le baptême est la manifestation publique de notre foi. C'est à ce moment que nous revêtons le maillot de l'équipe de Jésus pour déclarer

que nous lui appartenons. C'est le moyen par lequel tout croyant s'engage envers Christ aux yeux de tous, en exprimant sa dette envers lui en tant que Sauveur et en se soumettant à lui en tant que Seigneur.

Et envers son peuple

Dans le baptême, un croyant s'engage non seulement envers Christ, mais aussi envers le peuple de Christ. Rappelez-vous une fois encore des événements de la Pentecôte : « Ceux qui acceptèrent les paroles de Pierre se firent baptiser et, ce jour-là, environ trois mille personnes furent ajoutées au nombre des croyants » (Ac 2.41, *BDS*). À quoi ces trois mille personnes ont-elles été ajoutées ? À l'Église de Jérusalem, qui ne comptait auparavant que cent vingt croyants (Ac 1.15). Les chrétiens qui ont été baptisés lors de la Pentecôte sont sortis du monde pour rejoindre l'Église. Il en va de même – du moins, ce devrait être le cas – pour tous ceux et celles qui sont baptisés aujourd'hui.

Si nous plaçons notre confiance en Jésus, alors nous rejoignons les autres croyants qui font confiance à Jésus. Recevoir Jésus, c'est recevoir son peuple. L'Évangile nous réconcilie avec Dieu (Ép 2.1-10) et les uns avec autres (Ép 2.11-22). En appelant Dieu notre Père, nous reconnaissons que tous ceux qui en font de même sont nos frères et sœurs. En effet, être uni à Christ signifie devenir membre de son corps (1 Co 12.12-26 ; Ép 1.23 ; Col 1.18 ; 1 Pi 2.10).

Par le baptême, vous vous engagez donc envers Christ et envers le peuple de Christ. En enfilant le maillot de l'équipe, vous promettez de jouer au sein de l'équipe. En vous faisant baptiser, vous sortez du monde pour rejoindre l'Église. Il n'existe pas de zone entre les deux où vous pourriez être avec Jésus, mais pas encore avec son peuple. S'unir à Christ, c'est s'unir à son peuple. Par conséquent, le baptême est un engagement à suivre Christ en compagnie de son Église. Par le baptême, un chrétien s'engage à aimer, à servir et à se soumettre au peuple de Christ.

Uni à l'Église et dissocié du monde

En participant à cet engagement, l'Église fait elle aussi une promesse. L'acte du baptême communique l'engagement du croyant : « Je m'engage envers Christ et envers vous, son peuple ». Il communique également l'engagement de l'Église : « Nous confirmons votre profession de foi et nous nous engageons envers vous qui êtes membre du corps de Christ. » Par le baptême, le croyant s'adresse à Dieu et à l'Église ; l'Église, quant à elle, parle à ce nouveau croyant de la part de Dieu.

Ainsi, lorsqu'une Église confirme et représente l'union d'un croyant avec Christ, et que ce croyant s'engage envers Christ et son peuple, il est uni à l'Église et arraché du monde. Le nom de ce nouveau chrétien est ajouté à la liste des joueurs et il reçoit le maillot de sa nouvelle équipe. Le baptême présente publiquement une personne comme chrétienne, comme si l'Église annonçait au monde : « Regardez ! Cette personne appartient à Jésus ! » Et puisque le baptême présente une personne comme chrétienne, il l'introduit aussi au sein de l'Église, c'est-à-dire du peuple de la nouvelle alliance en Christ sur terre.

Le chapitre 4 explorera davantage le rôle du baptême pour unir le nouveau croyant à l'Église et le séparer du monde. Pour l'instant, contentons-nous de reconnaître que le baptême permet au croyant de proclamer son engagement envers Christ et envers le peuple de Christ.

Le baptême n'est pas...

Permettez-moi deux réflexions sur ce que le baptême n'est pas. Premièrement, le baptême en lui-même ne nous sauve pas. En effet, lorsque Pierre écrit que le baptême sauve (1 Pi 3.21), il ne sous-entend *pas* que la purification physique par l'eau possède en elle-même une quelconque puissance. Il veut dire que le baptême exprime la foi en la résurrection puissante de Christ. Nous sommes sauvés en plaçant notre confiance dans la mort et la résurrection de Jésus, et le baptême est la déclaration publique de cette confiance.

Les Écritures affirment clairement que c'est *par la foi* que nos péchés sont pardonnés, que nous sommes justifiés par Dieu, que nous sommes réconciliés avec lui (Ro 3.21-31 ; 4.1-8 ; 5.1-11). Si le baptême représente toutes ces réalités, il ne les crée pas pour autant. Christ ordonne à tous les croyants de se faire baptiser ; et nous démontrons que notre foi est réelle par notre obéissance aux commandements de Christ (Jn 14.21-24 ; Ja 2.14-26 ; 1 Jn 2.3-6). Voilà pourquoi un chrétien ne devrait jamais décider de ne pas se faire baptiser sous prétexte que « le baptême n'est pas nécessaire pour être sauvé ». Si vous prétendez être sauvé, le baptême constitue une preuve nécessaire. Toutefois, le baptême lui-même ne garantit pas le salut. Le malfaiteur sur la croix est allé au paradis sans avoir été baptisé (Lu 23.39-43) et Simon le magicien s'est dirigé droit vers l'enfer alors qu'il l'avait été (Ac 8.13-24).

Deuxièmement, nous devons reconnaître que le baptême n'est pas une simple tradition humaine, une invention de l'Église. Il ne s'agit pas d'un acte optionnel que les chrétiens aiment accomplir. C'est un commandement de Christ qui engage tous les croyants, dans tous les endroits du monde, en tout temps.

À suivre

Revenons à notre ami de la piscine... S'il réussit à vous immerger dans l'eau chlorée à 25 degrés Celsius, vous a-t-il baptisé ?

Non. Si ce n'était que par intuition que vous pouviez deviner la réponse au début de ce chapitre, j'espère que maintenant votre vision biblique du baptême est plus claire. Par le baptême, Jésus a donné à ses disciples un moyen de déclarer ouvertement que Christ est à eux et qu'ils sont à Christ. Et il a fourni à l'Église un moyen puissant et public de confirmer et de représenter l'union d'un croyant à Christ. Par ce double moyen, le croyant s'engage envers l'Église, et celle-ci s'engage envers le croyant. Le baptême est un signe qui, d'une part représente l'union du croyant à Christ, et d'autre part instaure une nouvelle union horizontale entre le croyant et l'Église.

Qu'est-ce que le baptême ? *Le baptême est un acte de l'Église qui consiste à confirmer et à représenter l'union d'un croyant avec Christ en l'immergeant dans l'eau ; c'est aussi un acte du croyant, s'engageant ainsi publiquement envers Christ et envers son peuple. Par ce geste, un croyant est uni à l'Église et dissocié du monde.* Cette vision du baptême soulève une autre question : qui devrait être baptisé ? C'est ce que nous explorerons dans le prochain chapitre.

CHAPITRE 2

Qui devrait être baptisé ?

Diriez-vous que vous êtes chrétien ? Si votre réponse est non, je suis heureux que vous lisiez ce livre ; toutefois, le baptême n'est pas la priorité pour vous. Vous devez d'abord vous détourner de votre péché et placer votre confiance en Christ en tant que Sauveur.

Mais je suppose que si vous tenez ce livre entre vos mains, c'est probablement que vous professez la foi en Christ. Si c'est le cas, avez-vous été baptisé ? Pourquoi ?

Ce chapitre pose la question suivante : qui devrait être baptisé ? La réponse est : tous les chrétiens. Pas d'exception, pas de cas particulier, pas de « oui, mais... ». Dans ce chapitre, nous étudierons le mandat biblique pour le baptême, puis nous explorerons certains des bénéfices de cet acte, et enfin nous répondrons aux objections vis-à-vis de celui-ci. L'une de ces objections (le fait d'avoir déjà été « baptisé » en tant que nouveau-né) mérite une attention particulière ; je lui consacrerai donc un chapitre entier.

Le mandat pour le baptême

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, Jésus ordonne à ses disciples de faire à leur tour des disciples : « Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Allez, faites de toutes les nations des

disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit » (Mt 28.18-20). Comment les disciples de Jésus font-ils des disciples ? Tout d'abord en leur prêchant l'Évangile du royaume des cieux, tout comme Jésus l'a fait (Mt 4.17,23) et comme il avait envoyé ses premiers disciples le faire (Mt 10.5-7). On peut dire à juste titre que le commandement de « faire des disciples » implique de prêcher l'Évangile. C'est en acceptant le message au sujet de Jésus que nous devenons des disciples de Jésus.

Cependant, Jésus inclut deux étapes supplémentaires dans ce processus, deux moyens par lesquels le mandat de faire des disciples doit être accompli : les disciples de Jésus doivent baptiser ces nouveaux disciples, et ils doivent leur enseigner à obéir à tous les commandements de Jésus.

Étape 1 : Prêchez l'Évangile.

Étape 2 : Lorsqu'une personne répond par la foi, baptisez-la.

Étape 3 : Enseignez-lui à faire tout ce que Jésus a ordonné.

Tous ceux qui deviennent des disciples sont baptisés. Il n'existe pas de catégorie de disciples non baptisés.

Le baptême est une étape qu'un disciple doit franchir ; tout croyant doit s'abandonner à la mort et à la résurrection symboliques que cet acte représente. Remarquez bien l'ordre dans lequel Jésus donne ses commandements : le baptême est la première chose sur la liste intitulée « tout ce que je vous ai prescrit ». Après s'être repenti et avoir cru, le baptême est le premier commandement auquel le disciple de Jésus est appelé à obéir. La première chose que le tout nouveau disciple de Jésus doit faire, c'est être baptisé.

Il n'est donc pas étonnant que Pierre exhorte ses auditeurs, dans une seule et même phrase, à se repentir et à être baptisés : « Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit » (Ac 2.38). Et comme nous l'avons vu, nombreux sont ceux qui l'ont fait : « Ceux qui acceptèrent les paroles de Pierre se firent baptiser et,

ce jour-là, environ trois mille personnes furent ajoutées au nombre des croyants » (Ac 2.41). Accepter l'Évangile et se faire baptiser sont deux éléments qui vont de pair. Si vous placez votre foi en Jésus, la première chose à faire est de le dire publiquement par le baptême.

On comprend mieux pourquoi, dans les épîtres du Nouveau Testament, les auteurs présupposent que tous leurs lecteurs chrétiens sont baptisés. Paul explique que nous qui sommes morts au péché ne pouvons plus désormais vivre dans le péché, puis il demande : « Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés ? » (Ro 6.3.) Paul assure aux Galates qu'ils sont tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ, ensuite il explique : « ... vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ » (Ga 3.27 ; voir aussi 1 Co 1.13 ; Col 2.12). Ce raisonnement fonctionne uniquement si tous les lecteurs ont été baptisés.

Si vous êtes chrétien, mais que vous n'avez pas été baptisé, faites-vous baptiser. Le baptême n'est pas une pratique optionnelle, recommandée ou sage. Ce n'est pas juste « une bonne idée ». C'est un acte que la Bible requiert du croyant. Et bien que le fait d'être disciple de Jésus ne signifie pas uniquement qu'il faut obéir aux commandements de Jésus, ce n'est pas moins que cela. Notre obéissance à Jésus constitue le test décisif de notre amour pour lui. Ceux qui placent leur confiance en Jésus font ce qu'il leur demande de faire, et il ordonne à ceux qui placent leur confiance en lui de se faire baptiser.

Deux bénéfices du baptême

Si vous affirmez croire en Jésus, mais que vous n'êtes pas baptisé, ces vérités devraient suffire à vous convaincre. Puisque Jésus ordonne aux croyants d'être baptisés, faites-vous baptiser. Mais si vous hésitez toujours, laissez-moi vous pousser vers l'obéissance à Jésus en soulignant deux bénéfices du baptême.

Tout d'abord, confesser votre foi renforce votre foi. Le baptême est une déclaration publique de votre appartenance à Jésus. Et si vous êtes

réticent à l'idée de vous déclarer publiquement disciple de Jésus, alors il faut justement vous faire baptiser ! La foi en Jésus vise à redéfinir entièrement qui vous êtes : ce qui est vrai de votre passé, de votre présent et de votre futur ; qui est votre famille et à qui vous prêtez allégeance. Le baptême illustre et proclame toutes ces réalités.

Si vous cherchez à garder votre foi pour vous, elle finira par s'assécher et mourir. Tout comme notre corps, notre foi est renforcée par l'exercice ; le baptême est un entraînement pour notre foi. C'est un acte qui est propulsé par la foi et qui établit la trajectoire de l'ensemble de notre vie dans la foi. Un chrétien ne cache pas ces choses ; il les montre ouvertement. La vie chrétienne est vécue sur scène, en compagnie de l'Église, devant le monde. Et le baptême est l'acte par lequel nous entrons sous la lumière du projecteur.

Le deuxième bénéfice du baptême est qu'il constitue une opportunité extraordinaire pour l'évangélisation. Que ce soit dans le cercle familial ou amical, nombreux sont ceux qui accepteront volontiers d'aller à l'église pour un baptême alors qu'ils refusent de s'y rendre en temps normal. Si vos invités ne savent pas ce que signifie le baptême, servez-vous de l'Évangile pour le leur expliquer ; s'ils ne comprennent pas l'Évangile, servez-vous du baptême pour leur en fournir une illustration. Vous êtes immergé dans l'eau, puis vous en sortez ; de même, Jésus a été immergé dans la mort, mais il s'en est relevé victorieux. Et tous ceux qui sont unis à Christ partagent sa victoire, car au travers de sa mort et de sa résurrection, nos péchés sont pardonnés et nous sommes réconciliés avec Dieu.

Les objections au baptême

Si vous professez la foi chrétienne, mais que vous n'avez pas été baptisé, comment expliquez-vous cette décision ? Examinons plusieurs objections à se faire baptiser.

Pourquoi faire tout un spectacle public de ma foi ? La foi n'est-elle pas quelque chose de privé, de personnel ? J'ai placé ma confiance en

Jésus ; c'est suffisant, non ? Dieu connaît mon cœur. Nous avons déjà vu que Jésus ne veut pas de disciples secrets, qui ne le suivent qu'en privé : « C'est pourquoi, quiconque se déclarera publiquement pour moi, je me déclarerai moi aussi pour lui devant mon Père qui est dans les cieux ; mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est dans les cieux » (Mt 10.32,33). Et « quiconque aura honte de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme aura honte de lui, quand il viendra dans sa gloire, et dans celle du Père et des saints anges » (Lu 9.26). Les chrétiens confessent leur foi en Christ. Par définition, la confession est un acte public ; elle consiste à parler de sorte à être entendu par quelqu'un d'autre. Si l'idée de confesser votre foi publiquement vous rend anxieux, considérez le baptême comme une aide plutôt que comme un obstacle. Vous faire baptiser vous permet de faire avec votre foi ce que vous êtes appelé à faire : la partager ouvertement.

Je souhaite ajouter un mot ici pour les responsables d'Église : je crois qu'en général on fait bien de demander aux personnes qui se font baptiser non seulement de confesser leur foi en Christ oralement et de promettre de lui obéir, mais aussi d'expliquer comment elles en sont venues à placer leur confiance en Jésus en tant que Sauveur. Ainsi, Dieu est glorifié pour son œuvre dans leur vie, et cela amplifie la puissance évangélisatrice du baptême. Toutefois, si la personne est tétanisée à l'idée de parler en public, ou si elle est dans l'incapacité, pour une raison ou une autre, de présenter son témoignage, je vous encourage à simplement lui demander de faire une confession de foi et de s'engager à obéir à Jésus. En voici un exemple :

« Est-ce que vous croyez que Jésus-Christ est votre Sauveur, et est-ce que vous vous soumettez à lui comme votre Seigneur ?

— Oui.

— Promettez-vous, en étant dépendant de sa grâce, d'obéir à Jésus dans la communion de son Église jusqu'à la fin de votre vie ?

— Oui. »

Je suis chrétien depuis maintenant des décennies. Je ne me suis pas fait baptiser durant toutes ces années, alors pourquoi devrais-je le faire

maintenant, après tout ce temps ? Ma conversion a eu lieu il y a si longtemps que mon baptême aujourd'hui n'aurait aucun sens, vous ne croyez pas ? Effectivement, il aurait été préférable de vous faire baptiser aussitôt après avoir placé votre foi en Christ, mais lorsqu'il s'agit d'obéir aux commandements de notre Seigneur, il vaut mieux tard que jamais (Mt 21.28-32). Le fait que des années se soient écoulées n'enlève rien au caractère obligatoire du commandement. Évidemment, en vous faisant baptiser maintenant, il vous faudra admettre que vous avez eu tort de ne pas l'avoir fait avant. C'est précisément cela, être un disciple : lorsque nous découvrons un péché dans notre vie, nous nous repentons et nous obéissons. « Je ne suis pas venu appeler à la repentance des justes, mais des pécheurs » (Lu 5.32).

Je ne sais pas où aller pour me faire baptiser. C'est effectivement un problème ! Voici mon conseil : trouvez une Église qui prêche l'Évangile et qui enseigne la Bible. Trouvez une Église dont les membres prennent au sérieux l'appel à suivre Jésus et à aider les autres à en faire de même. Présentez-vous aux responsables de cette Église. Dites-leur que vous croyez en Jésus et que vous désirez vous faire baptiser. Puis engagez-vous à rejoindre cette Église, à servir au sein de celle-ci et à la laisser vous aider dans votre cheminement vers la ressemblance à Christ. Si vous avez besoin d'aide pour trouver une telle Église, le moteur de recherche de 9Marks est un bon point de départ².

J'ai déjà été baptisé en tant que nouveau-né. On ne se fait baptiser qu'une seule fois. Si vous avez déjà été baptisé, vous n'avez pas besoin de vous refaire baptiser (et ne devriez pas). Cependant, cela soulève une question de taille : les nouveau-nés devraient-ils être baptisés ? Le baptême d'un nourrisson peut-il être considéré comme valable ? C'est le sujet du prochain chapitre.

Le point principal

Si vous avez repoussé votre baptême par peur ou par anxiété, prenez courage. Jésus nous promet que, lorsque nous serons livrés au tribunal

à cause de lui, son Esprit parlera à travers nous en nous donnant les paroles dont nous aurons besoin (Mt 10.19,20). À combien plus forte raison l'Esprit qui donne la foi vous rendra-t-il capable de confesser cette foi publiquement (1 Co 12.3) !

Ce qu'il faut retenir ici, c'est que la Bible ordonne à tous les chrétiens de se faire baptiser. Alors qu'attendez-vous pour le faire ?

CHAPITRE 3

Devrait-on baptiser les bébés ?

Qu'en est-il du baptême des nouveau-nés ? Certains d'entre vous ont très probablement été baptisés lorsqu'ils étaient nourrissons et ils se demandent aujourd'hui si ce « baptême » en était bien un. Ou alors vous savez que certaines Églises baptisent les nouveau-nés, mais vous ne vous êtes jamais demandé pourquoi ; vous n'avez jamais examiné cette pratique à la lumière des Écritures.

Dans ce chapitre, nous présenterons les raisons théologiques les plus solides en faveur du baptême des bébés ; puis nous évaluerons leur conformité aux enseignements bibliques ; et enfin, nous répondrons aux objections pédobaptistes à l'encontre de la position crédobaptiste (baptême du croyant).

Les arguments en faveur du baptême des bébés

Pendant la majeure partie de l'histoire de l'Église, une partie au moins des Églises « baptise » les nouveau-nés. Cette position s'appelle le pédobaptisme. Les raisons justifiant cette pratique sont diverses. Les catholiques romains ainsi que quelques autres croient que le baptême communique la grâce salvatrice au baptisé et l'unit au corps spirituel de Christ. L'acte agit en lui-même ; ainsi, le nouveau-né que l'on baptise n'a pas besoin d'avoir la foi ou d'exprimer son consentement pour que le

baptême fasse son œuvre. Toutefois, cette vision du baptême est contraire à l'Évangile lui-même. Nous sommes sauvés parce que nous sommes unis à Christ par la foi. Les ordonnances que sont le baptême et la sainte cène représentent et ratifient cette union ; elles ne la créent pas.

Certains luthériens, qui adhèrent aux dires de Luther lui-même, défendent la position selon laquelle les nouveau-nés qui sont baptisés ont vraiment la foi. Mais comment expliquer alors qu'un nombre considérable de ceux qui ont été baptisés étant bébés ne laisse jamais voir par la suite le moindre signe de foi ? Où est passée cette foi qu'ils étaient censés avoir ?

Parmi les évangéliques, ce sont les chrétiens de la tradition réformée qui fournissent l'argument le plus solide en faveur du baptême des bébés, en soulignant la relation entre les alliances divines et les signes de ces alliances³. Une alliance est une relation avec des personnes, dans laquelle Dieu entre librement, et qu'il ratifie au moyen d'un serment. Les alliances s'accompagnent généralement de signes qui sont autant de portraits saisissants des termes et des bénéfices de celles-ci. Le signe de l'alliance de Dieu avec Abraham était la circoncision ; ce signe a été maintenu sous l'alliance avec Moïse (Ge 17.1-14 ; Lé 12.3). Dieu a fait alliance avec Abraham et lui a ordonné de circoncire tous ses descendants de sexe masculin. La descendance d'Abraham est ainsi incluse à la fois dans l'alliance et dans le signe de l'alliance.

Les chrétiens réformés soulignent la continuité dans l'accomplissement du plan divin de salut au fil de l'Histoire. Ils affirment avec raison que Dieu a un seul plan de rédemption qui s'accomplit au fil des siècles, et que tous ceux qui reçoivent son salut font partie de son peuple. Ils affirment également qu'il n'y a qu'une seule « alliance de grâce » à laquelle tous les croyants de l'Histoire participent. Cette alliance se manifeste pour la première fois dans la promesse de Dieu à Adam et Ève dans le jardin d'Éden (Ge 3.15) et s'accomplit en Christ. De plus, les chrétiens réformés soutiennent généralement que chacune des alliances de Dieu avec son peuple est une expression, ou une administration, de cette alliance de grâce unique.

Par conséquent, les réformés de conviction pédobaptiste considèrent qu'un passage comme Actes 2.38,39 exprime un principe présent à la fois dans l'alliance abrahamique et dans la nouvelle alliance. Après avoir exhorté ses auditeurs à se repentir et à être baptisés, Pierre déclare : « Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera. » Selon la position de ce groupe de chrétiens réformés, Dieu étend la promesse de la nouvelle alliance (ainsi que le signe de cette nouvelle alliance, à savoir le baptême) aux croyants et à leurs enfants, tout comme il a étendu la promesse de l'alliance avec Abraham (ainsi que le signe de cette alliance, la circoncision) à l'ensemble de son peuple et à leurs jeunes enfants. B. B. Warfield résume ainsi la position en faveur du baptême des nouveau-nés : « Dieu a établi son Église à l'époque d'Abraham et y a inclus des enfants. Ils doivent y rester tant qu'il ne les en a pas chassés. Il n'a nulle part où les chasser. Ils sont donc toujours membres de son Église et sont ainsi en droit d'en recevoir les ordonnances⁴. »

Les arguments contre le baptême des bébés

J'ai beaucoup de respect et d'affection pour les chrétiens pédobaptistes qui défendent leur position sur la base de ces raisons. Certains d'entre eux sont de bons amis à moi, d'autres sont des héros d'une autre époque. Et les arguments que j'ai brièvement présentés ci-dessus manifestent une attention et une révérence particulières par rapport aux Écritures. Cependant, je ne les trouve pas convaincants, et ce pour six raisons :

1. Le pédobaptisme applique le signe de l'union avec Christ à ceux qui ne sont pas unis avec Christ. Il sépare le signe de la réalité.

Le baptême est un signe de l'union du croyant à Christ dans sa mort, son ensevelissement, et sa résurrection (Ro 6.1-4 ; Col 2.11,12). Mais les nouveau-nés ne sont pas unis à Christ. Chaque être humain, même

celui qui est né de parents chrétiens, doit recevoir Christ par la foi afin d'être uni à lui par le Saint-Esprit.

Si certains enfants ayant grandi au sein d'une famille chrétienne ne se souviennent pas d'un temps où ils ne croyaient pas en Jésus, cela ne signifie pas pour autant qu'ils croyaient en lui dès la naissance. Le Saint-Esprit a dû leur donner la foi et les amener à la repentance. Il a fallu qu'ils soient délivrés de la puissance de Satan et transportés dans le royaume du Fils (Col 1.13). Ils ont dû obligatoirement être ressuscités, amenés de la mort à la vie, délivrés du prince de ce monde, sauvés de la colère de Dieu (Ép 2.1-3).

Le pédobaptisme, toutefois, applique le signe de l'union avec Christ à ceux qui ne sont pas unis à Christ. Il dissocie le signe de la réalité qu'il exprime. Ce faisant, le pédobaptisme fait du baptême une véritable contradiction dans les termes : le baptême est un signe que l'Évangile a fait effet dans la vie du baptisé – qu'il a apporté le pardon, la purification, la réconciliation, la nouvelle naissance, la nouvelle vie –, mais le pédobaptisme étend ce signe là où aucune de ces réalités n'est présente. Les bébés des croyants ne sont pas unis à Christ par la foi ; les Églises ne devraient donc pas les baptiser.

2. Le pédobaptisme confond le fait d'être né de parents chrétiens et la nouvelle naissance par le Saint-Esprit.

Exprimons-le autrement : en baptisant des bébés qui ne sont pas unis à Christ par la foi, le pédobaptisme confond le fait d'être né de parents chrétiens et la nouvelle naissance par le Saint-Esprit. Je n'affirme pas que tous les pédobaptistes confondent ces deux choses dans leur esprit ; je dis simplement que leur *pratique* produit cet amalgame. Un chrétien pédobaptiste peut tout à fait avoir conscience que son nouveau-né devra venir à la foi en Christ afin de naître de nouveau par le Saint-Esprit. Mais en le faisant baptiser, l'acte en lui-même atteste que le nourrisson est déjà né de nouveau.

La confession de foi de Westminster déclare que l'efficacité du baptême n'est pas liée au moment de son administration. En d'autres

termes, le baptême du nouveau-né reste valable même si ce dernier vient à la foi en Christ des années plus tard. Le problème, c'est que le signe lui-même atteste de quelque chose. Le signe lui-même déclare : « Cette personne est unie à Christ. Cette personne a été ensevelie et est ressuscitée avec Christ. Cette personne est passée de la mort à la vie nouvelle en Christ. » Si les pédobaptistes veulent un signe qui indique la possibilité future de l'union avec Christ, ils devront en trouver un autre que le baptême. Le baptême dit quelque chose de l'état présent, et non futur, du baptisé.

Dans les faits, le pédobaptisme communique donc l'idée erronée que la nouvelle naissance s'acquiert par la naissance naturelle. Cela impliquerait que la condition spirituelle des bébés nés de parents croyants est fondamentalement différente de celle des bébés nés dans une famille non croyante. Si nous pouvons affirmer avec certitude que les enfants des croyants grandissent dans un environnement spirituel différent de celui des enfants de non-croyants (voir ci-dessous), le problème du pédobaptisme est qu'il soutient que la différence ne se situe pas seulement dans leur environnement, mais *en eux*. Quelles que soient les distinctions théologiques appropriées que font les pédobaptistes, leur pratique confond le fait d'être né de parents chrétiens et la nouvelle naissance par le Saint-Esprit.

3. Le pédobaptisme suppose à tort que Dieu forme le peuple de la nouvelle alliance de la même manière qu'il a formé celui de l'ancienne alliance.

Le pédobaptisme se trompe en présumant que Dieu forme le peuple de la nouvelle alliance de la même manière qu'il a formé celui de l'ancienne alliance. Cette présomption se trouve dans une croyance en particulier. Dans l'ancienne alliance, Dieu formait son peuple au moyen de la descendance familiale au sein d'un groupe ethnique distinct. Dans la nouvelle alliance, Dieu forme son peuple au moyen de sa Parole et de son Esprit – un peuple issu de toutes les nations, qui invoque son nom.

Rappelez-vous que l'argument pédobaptiste repose sur l'analogie entre le baptême et la circoncision. Dieu a ordonné à Abraham de faire circoncire sa descendance, en partie pour que celle-ci forme un peuple ethnique identifiable, distinct du monde qui l'entoure. Ce plan pour créer une nation s'accomplit lors de l'Exode et de l'alliance mosaïque au mont Sinaï ; c'est ce que les Écritures appellent l'ancienne alliance (Hé 8). Lorsque Dieu a fait sortir son peuple d'Égypte, il l'a fait venir à lui et lui a confié un rôle spécial. Le peuple était appelé à obéir à sa loi afin d'appartenir à Dieu, d'être son joyau entre tous les peuples ; il servirait Dieu en tant que royaume de sacrificateurs et en tant que nation sainte (Ex 19.4-6).

Dieu a placé Israël sur le devant de la scène afin de montrer aux autres nations quel Dieu il est. Il désirait qu'Israël marche dans ses voies afin que toutes les nations environnantes le remarquent et soient attentives à ce peuple et à son Dieu (De 4.1-8). Et le moyen par lequel Dieu distingue Israël des autres nations, c'est d'abord et surtout la circoncision. Tous les nouveau-nés mâles en Israël devaient être circoncis (Ge 17.12), et tous les étrangers désireux de se rattacher au peuple d'Israël devaient l'être aussi (Ex 12.48). Depuis l'appel d'Abraham jusqu'à l'avènement de Christ, le peuple de Dieu se distinguait du monde par la circoncision.

Tout au long de cette période, tout homme israélite circoncis faisait partie du peuple de Dieu, et ce peu importe sa condition spirituelle. La circoncision représentait la consécration à Dieu et exigeait que ceux qui étaient ainsi mis à part pour Dieu vivent en lui étant consacrés. C'est la raison pour laquelle Dieu a donné à son peuple cet ordre : « Opérez donc aussi une circoncision dans votre cœur et ne vous rebellez plus contre l'Éternel » (De 10.16, *BDS* ; voir Jé 4.4). Mais évidemment, tous ceux qui étaient circoncis dans la chair ne l'étaient pas nécessairement dans leur cœur. L'histoire d'Israël montre, au contraire, que la majeure partie du peuple de Dieu sous l'ancienne alliance désobéissait à Dieu. Ils adoraient des idoles et se conduisaient de manière injuste et immorale. Leurs rois, leurs princes, leurs prophètes, leurs prêtres, et le peuple

tout entier ont tourné le dos au Seigneur et ont provoqué sa colère (Jé 32.30-33). La méchanceté du peuple a atteint un tel point que Dieu l'a chassé de la Terre promise et a fait pleuvoir les malédictions de l'alliance sur lui : d'abord Israël, au nord, puis Juda, au sud (De 28.15-68 ; 2 R 17.6-23 ; 25.1-21).

Dieu avait donc un plan pour manifester sa gloire à toutes les nations au travers d'Israël. Il avait donné l'ancienne alliance à son peuple afin que celui-ci obéisse, qu'il prospère, et qu'il se démarque des autres nations en étant un témoignage vivant de la sagesse incomparable de Dieu. Mais les cœurs, dans ce peuple, étaient corrompus. La loi ne pouvait apporter de solution pérenne au problème de leur péché. Les Israélites avaient tous les avantages : la loi, l'adoration dans le temple, la gloire de Dieu au milieu d'eux (Ro 9.4). Pourtant, toutes ces attributions ne leur ont été d'aucun avantage. Nombreux sont les Israélites qui n'ont pas respecté l'alliance ; ils ont désobéi et ont subi le jugement de Dieu.

Le peuple de Dieu avait besoin d'une greffe de cœur. Et c'est exactement ce que Dieu promet de faire dans la nouvelle alliance.

« Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle, non comme l'alliance que je traitai avec leurs pères, le jour où je les saisis par la main pour les faire sortir du pays d'Égypte, alliance qu'ils ont violée, quoique je sois leur maître, dit l'Éternel. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après ces jours-là, dit l'Éternel : je mettrai ma loi au-dedans d'eux, je l'écrirai dans leur cœur ; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. Celui-ci n'enseignera plus son prochain, ni celui-là son frère, en disant : connaissez l'Éternel ! Car tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, dit l'Éternel ; car je pardonnerai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus de leur péché » (Jé 31.31-34).

Le Seigneur déclare formellement que cette alliance ne sera pas comme celle conclue avec le peuple d'Israël sur le mont Sinaï après

qu'il l'a délivré d'Égypte. En quoi sera-t-elle différente ? Le peuple ne violera pas cette nouvelle alliance (v. 32). Pourquoi ? Parce que Dieu mettra sa loi, sa *Torah*, au-dedans d'eux et qu'il l'écrira dans leur cœur (v. 33). La loi de Dieu ne sera plus extérieure au peuple de Dieu ; elle ne dominera plus au-dessus d'eux comme une simple exigence. Elle vivra plutôt au-dedans d'eux, comme une source qui déborde, et elle les conduira à marcher dans les voies de Dieu.

Le Seigneur fait la même promesse en d'autres mots un chapitre plus loin : « Je leur donnerai un même cœur et une même voie, afin qu'ils me craignent toujours, pour leur bonheur et celui de leurs enfants après eux. Je traiterai avec eux une alliance éternelle, je ne me détournerai plus d'eux, je leur ferai du bien, et je mettrai ma crainte dans leur cœur, afin qu'ils ne s'éloignent pas de moi » (Jé 32.39,40). Cette alliance sera éternelle parce que Dieu lui-même rendra son peuple capable de le craindre afin de lui obéir, de s'attacher à lui, et de ne plus jamais s'éloigner de lui. Autrement dit, Dieu va circoncire le cœur des membres de son peuple et faire pour eux ce qu'ils étaient incapables de faire eux-mêmes (De 30.6).

Dieu réitère cette même promesse lorsqu'il déclare par Ézéchiel : « Je vous donnerai un cœur nouveau, et je mettrai en vous un esprit nouveau ; j'ôterai de votre corps le cœur de pierre, et je vous donnerai un cœur de chair. Je mettrai mon Esprit en vous, et je ferai en sorte que vous suiviez mes ordonnances, et que vous observiez et pratiquiez mes lois » (Éz 36.26,27). Dieu va donner un nouveau cœur aux gens de son peuple et il fera en sorte que son Esprit habite dans ce cœur nouveau, afin qu'ils obéissent à sa volonté comme ils ne l'ont jamais fait auparavant. La loi écrite dans le cœur, un même cœur et une même voie, un cœur circoncis, un cœur de chair, et non de pierre, l'Esprit de Dieu dans le peuple de Dieu : tout cela renvoie au fait que dans la nouvelle alliance, les membres du peuple de Dieu connaîtront et obéiront à Dieu, parce qu'il les aura lui-même transformés de l'intérieur.

Notez également que dans la promesse de la nouvelle alliance de Jérémie 31, personne n'aura plus besoin d'instruire son prochain en lui disant : « Connaissez l'Éternel ! » parce que « tous me connaîtront,

depuis le plus petit jusqu'au plus grand » (v. 34). Dans le peuple de Dieu, tous connaîtront Dieu. Le Seigneur rend ici explicite ce que ses promesses assuraient implicitement : son peuple tout entier sera transformé. Tous les membres de l'alliance respecteront l'alliance. Tous ceux qui sont mis à part pour appartenir au peuple de Dieu vivront réellement comme le peuple de Dieu. Cette nouvelle alliance va enfin combler le fossé entre appartenir à l'alliance et garder l'alliance. C'est la raison même de son existence.

Le peuple a rejeté l'alliance que Dieu avait conclue avec lui au mont Sinaï, et il a subi la conséquence de son péché, à savoir les effets dévastateurs de l'exil. Mais dans la nouvelle alliance, tous les membres du peuple de Dieu (et pas quelques-uns seulement) connaîtront et serviront l'Éternel. Dieu pardonnera tous les péchés de tous les membres de son peuple (v. 34). Ils seront tous les véritables membres du peuple de Dieu ; leur appartenance à Dieu ne sera pas uniquement extérieure, mais aussi intérieure. C'est précisément ce qui rend cette alliance nouvelle, ce qui la différencie de la relation entre Dieu et son peuple sous l'alliance mosaïque (v. 31).

Dieu a inauguré cette nouvelle alliance par la mort et la résurrection de Christ (Lu 22.20 ; Hé 9.15). Et lors de la Pentecôte, Dieu a déversé son Esprit sur son peuple comme il l'avait annoncé par ses prophètes (Ac 2.1-41). Depuis, c'est par sa Parole et par son Esprit Saint qu'il appelle à lui le peuple de la nouvelle alliance.

Dans l'ancienne alliance, Dieu formait son peuple en mettant à part la descendance d'Abraham comme une ethnicité distincte. Il lui a donné la circoncision et la loi afin que son peuple se distingue du monde. Cependant, tous ceux qui étaient circoncis dans la chair ne l'étaient pas nécessairement de cœur. Tous ceux qui étaient sous l'alliance ne gardaient pas systématiquement l'alliance. La circoncision les identifiait comme membres du peuple de Dieu, quelle que soit leur condition spirituelle.

Mais dans la nouvelle alliance, Dieu forme son peuple de façon radicalement différente. Il ne s'agit plus de propager une communauté ethnique par le moyen de la descendance familiale ; mais grâce au Saint-Esprit qui applique la Parole de l'Évangile dans le cœur, c'est de toutes les nations que Dieu appelle le peuple de la nouvelle alliance. Dieu forme le peuple

de la nouvelle alliance par le moyen de la nouvelle naissance. La seule et unique manière d'appartenir au peuple de la nouvelle alliance est d'être né de nouveau par le Saint-Esprit.

Le pédobaptisme suppose à tort que, de manière déterminante, Dieu forme le peuple de la nouvelle alliance comme il a formé le peuple de l'ancienne : par le moyen de la descendance familiale. Les défenseurs de cette position étendent le signe de l'alliance – c'est-à-dire le baptême – aux bébés des croyants, parce qu'ils croient que ces nouveau-nés sont inclus dans l'alliance. Cependant, ce n'est pas par la naissance naturelle que l'on entre dans la nouvelle alliance, mais par la renaissance spirituelle. Tous ceux qui appartiennent à la nouvelle alliance ont été pardonnés de leurs péchés et ils connaissent le Seigneur. Tous ceux qui appartiennent à la nouvelle alliance ont la loi de Dieu écrite sur leur cœur. Tous ceux qui appartiennent à la nouvelle alliance ont l'Esprit de Dieu qui vit en eux, qui les renouvelle et qui les rend capables de marcher dans les voies de Dieu. Le simple fait d'être né de parents chrétiens ne garantit aucunement que ces réalités de la nouvelle alliance s'appliqueront à un individu.

La nouvelle alliance n'opère pas sur la base de la naissance, mais de la nouvelle naissance. Par conséquent, le signe de la nouvelle alliance devrait uniquement être pratiqué sur ceux qui donnent la preuve de cette nouvelle naissance en professant la foi en Christ.

4. Le pédobaptisme affaiblit le rôle de sel et de lumière de l'Église (Mt 5.13-16).

Spirituellement parlant, les membres du peuple sous l'ancienne alliance formaient un groupe hétérogène. Ce n'est ni surprenant ni accidentel, étant donné que le signe physique de la circoncision est venu avant la réalité spirituelle d'un cœur circoncis, et qu'il n'était pas une garantie de cette dernière. C'est précisément ce que Dieu change par la nouvelle alliance : son plan est de renouveler, de pardonner, et de donner son Esprit à tous les membres du peuple de la nouvelle alliance.

Évidemment, il arrive que des non-chrétiens deviennent membres de l'Église. Mais ce n'est pas ce que Dieu veut ! Pareillement,

certaines personnes mariées convoitent une autre personne que leur conjoint et commettent l'adultère – oui, cela arrive, mais ce n'est pas une bonne chose. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Jésus a mis en place la discipline d'Église (Mt 18.15-20). Ceux qui démontrent par leur vie dépourvue de repentance qu'ils ne sont pas membres de la nouvelle alliance doivent être exclus de la communauté de la nouvelle alliance. Le fait même que Jésus donne ce commandement indique que l'Église, contrairement à Israël sous l'ancienne alliance, est censée être une communauté composée entièrement de personnes qui connaissent le Seigneur.

Le pédobaptisme inclut dans la communauté terrestre de la nouvelle alliance des individus qui ne participent pas aux réalités de cette alliance. Il les unit à l'Église avant qu'ils ne soient unis à Christ. Il prend des non-chrétiens et en fait des membres d'Église, avec pour résultat inévitable l'affaiblissement du témoignage de l'Église pour Christ. Il est nettement plus traumatisant d'excommunier un jeune de dix-neuf ans qui a été baptisé lorsqu'il était bébé et qui vit dans le péché sans être repentant que d'attendre et de ne baptiser quelqu'un que le jour où il aura fait une profession de foi en Christ qui est crédible.

Voilà pourquoi, malgré les nobles intentions des chrétiens pratiquant le pédobaptisme, le baptême des nouveau-nés fait perdre à l'Église sa saveur de sel et ternit sa lumière (Mt 5.13-16). Au fil du temps, le pédobaptisme gommait la différence entre le monde et l'Église, parce qu'il amène le monde dans l'Église.

5. Le pédobaptisme efface deux différences cruciales entre le baptême et la circoncision.

Le pédobaptisme a aussi pour effet d'éliminer deux différences pourtant cruciales entre le baptême et la circoncision. Premièrement, la circoncision servait en partie à séparer le peuple de Dieu du monde en tant qu'entité ethnique distincte. La circoncision jouait ce rôle, que la personne circoncise soit ou non circoncise de cœur. C'était l'un des moyens par lesquels Dieu formait le peuple de l'ancienne alliance,

c'est-à-dire en termes ethniques, familiaux et politiques. Les défenseurs de la position pédobaptiste mettent parfois tellement en avant l'aspect spirituel de la circoncision qu'ils en oublient ses fonctions ethniques et politiques. Mais le baptême introduit une généalogie radicalement différente qui repose sur la nouvelle naissance par le Saint-Esprit.

Deuxièmement, la circoncision était le signe qu'un Israélite appartenait à Dieu. Elle le consacrait à Dieu et l'incluait dans la nation « sainte », c'est-à-dire mise à part, de Dieu. En tant que telle, la circoncision signalait également que l'appartenance à l'alliance devait se manifester au travers d'une vie et d'un cœur tout entiers consacrés à Dieu. Les membres du peuple de Dieu étaient déjà circoncis, mais le Seigneur leur ordonne de se circoncire intérieurement, de circoncire leur cœur (De 10.16 ; Jé 4.4). De plus, couper une partie du corps de l'homme renvoyait au sort qui l'attendait s'il désobéissait à l'alliance : être retranché de la présence de Dieu et de son peuple (Ge 17.11-14). En d'autres termes, la circoncision implique l'exigence de la sainteté. Elle exprime aux Israélites le besoin d'avoir une nouvelle nature.

Le baptême, quant à lui, témoigne qu'une personne est née de nouveau, qu'elle a reçu une nouvelle nature, qu'elle a été intérieurement renouvelée par le Saint-Esprit. Le baptême atteste qu'elle *est* unie à Christ et qu'elle a une vie nouvelle en lui. Le Nouveau Testament ne dit pas aux croyants : « Baptisez votre cœur et ne vous rebellez plus contre l'Éternel » (voir De 10.16), mais « Souvenez-vous que vous avez été baptisés. Ne continuez pas à vivre dans le péché, puisque vous êtes morts au péché ! Vivez désormais la vie nouvelle, la vie de résurrection que vous possédez en Christ » (voir Ro 6.1-4). Le baptême parle de la vie nouvelle que le croyant a trouvée en Christ. La circoncision consacrait une personne sur le plan de son statut et exigeait la consécration de son cœur ; le baptême déclare que la consécration du cœur a eu lieu en Christ.

Les pédobaptistes considèrent le baptême comme la continuité de la circoncision, comme si sous la nouvelle alliance, la circoncision

physique était accomplie par le baptême. Ce n'est pourtant pas en ces termes que l'apôtre Paul décrit le baptême :

Et c'est en lui que vous avez été circoncis d'une circoncision que la main n'a pas faite, mais de la circoncision de Christ, qui consiste dans le dépouillement du corps de la chair : ayant été ensevelis avec lui par le baptême, vous êtes aussi ressuscités en lui et avec lui, par la foi en la puissance de Dieu, qui l'a ressuscité des morts (Col 2.11,12).

Paul déclare que les chrétiens ont été circoncis. Comment ? Il s'agit d'une circoncision « que la main n'a pas faite » – c'est-à-dire qu'aucun humain n'a pratiquée. Qui donc nous a circoncis ? Cette circoncision a eu lieu lors du « dépouillement du corps de la chair », lorsque nous nous sommes débarrassés de notre ancienne nature pécheresse. Qui a le pouvoir de le faire ? Dieu seul, bien évidemment. Ainsi, le chrétien a été « circoncis » lorsque Dieu lui-même a « retranché » son vieil homme, qu'il a mis à mort sa nature pécheresse, qu'il lui a donné un nouveau cœur, un nouvel esprit, et qu'il a fait de lui un nouvel homme en Jésus. Autrement dit, Paul affirme que tous les chrétiens ont été circoncis de cœur, exactement comme Dieu l'exigeait d'Israël et comme il l'avait promis par les prophètes.

Quel est le rapport avec le baptême ? Paul indique ici que par le baptême, nous avons été ensevelis et ressuscités avec Christ par la foi. Puisque le baptême est la proclamation publique de notre foi, Paul utilise cet acte pour faire référence à l'ensemble de notre expérience de conversion. Quand nous sommes-nous dépouillés de notre vieil homme ? Lorsque nous avons été ensevelis et ressuscités avec Christ par la foi ; le baptême représente cette mort et cette résurrection par lesquelles la foi nous fait passer.

Quel est donc le lien entre la circoncision et le baptême ? Le baptême est un signe dans la nouvelle alliance qui représente la circoncision du cœur, et non celle de la chair. Le baptême indique que les réalités que la circoncision exigeait sans pouvoir les garantir sont désormais

présentes dans la vie d'un croyant. Le baptême atteste que la chose que la circoncision préfigurait, sans toutefois la posséder, a bien eu lieu. Comment la circoncision est-elle accomplie sous la nouvelle alliance ? Non pas en baptisant des bébés qui n'ont pas encore fait l'expérience des réalités de la nouvelle alliance et qui ne la feront peut-être jamais. Sous la nouvelle alliance, la circoncision est accomplie par la façon dont le baptême représente la circoncision du cœur. La circoncision ordonnait à Israël : « Soyez renouvelés ! », alors que le baptême proclame aux chrétiens : « Cette personne a été renouvelée ! »

6. Le pédobaptisme déprécie la promesse divine de la nouvelle alliance.

Enfin, le pédobaptisme dévalue la promesse que Dieu fait au travers de la nouvelle alliance. Les pédobaptistes aiment citer Actes 2.38,39 : « Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit. Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera. » Mais de quelle promesse s'agit-il exactement ? Les pédobaptistes soutiennent que Dieu fait cette promesse de la nouvelle alliance à la fois aux croyants et à leurs enfants. Pourtant, ils reconnaissent que bon nombre de ceux qui ont été baptisés étant bébés ne viennent jamais à Christ. Parmi ceux qui reçoivent le signe de la nouvelle alliance en tant que nouveaux-nés, plusieurs ne goûtent pourtant jamais aux réalités de cette nouvelle alliance. En quoi peut-on donc affirmer que la promesse divine de la nouvelle alliance est effectivement une promesse ?

Il me semble que selon la pratique pédobaptiste, elle n'en est pas une. Pour résoudre cette tension, la plupart des pédobaptistes soutiennent, d'une manière ou d'une autre, qu'il existe deux manières d'appartenir à la nouvelle alliance : une appartenance externe, et une interne. En d'autres termes, on peut être un membre de la nouvelle alliance sans que nos péchés soient pardonnés, sans que la loi de Dieu soit écrite dans notre cœur, et sans connaître Dieu. Mais comme nous

l'avons déjà vu, cet écart entre appartenir à l'alliance et accomplir l'alliance est précisément ce que la promesse divine de la nouvelle alliance supprime. Dieu promet que tous ceux qui appartiennent à la nouvelle alliance accompliront l'alliance et en recevront les bénédictions, justement parce que Dieu se porte garant que ce sera le cas. C'est Dieu lui-même qui écrira sa loi dans leur cœur ; c'est lui qui leur accordera de le connaître véritablement ; c'est lui qui pardonnera leurs péchés (Jé 31.31-34). C'est la raison d'être même de la nouvelle alliance : être sous la nouvelle alliance veut dire accomplir la nouvelle alliance. Appartenir au peuple de la nouvelle alliance signifie avoir un nouveau cœur, être une nouvelle personne.

En incluant les bébés des croyants dans la nouvelle alliance, le pédobaptisme déprécie la promesse que Dieu fait au travers de la nouvelle alliance. Le pédobaptisme inverse la progression de l'histoire du salut et insère dans la nouvelle alliance la division que Dieu avait détruite : l'écart entre appartenir à l'alliance d'une part, et accomplir l'alliance d'autre part, entre faire partie du peuple de Dieu, et connaître réellement Dieu.

Le pédobaptisme invente une nouvelle catégorie pour les personnes qui seraient dans la nouvelle alliance sans en faire réellement partie. La promesse de Dieu n'en serait plus vraiment une. Les pédobaptistes reconnaissent ouvertement que baptiser un nouveau-né n'est pas une garantie que cet enfant connaîtra le Seigneur plus tard. Mais alors, quelle est cette « promesse » que Dieu fait aux enfants des croyants ? Il ne s'agit pas de la promesse de la nouvelle alliance. S'il est possible qu'elle ne se réalise pas, alors il ne s'agit pas d'une promesse de Dieu.

Répondre aux objections des pédobaptistes

Bien entendu, les pédobaptistes proposent des contre-arguments aux points que je viens de développer. Par souci de rigueur et d'honnêteté intellectuelle, je vous propose d'en examiner cinq⁵.

1. Les baptêmes de maisonnées dans le livre des Actes montrent que Dieu continue d'agir à travers la famille dans la nouvelle alliance.

Les pédobaptistes évoquent souvent les « baptêmes de maisonnée » que relate le livre des Actes (par ex. Ac 16.15,31-34 ; voir aussi 1 Co 1.16) pour prouver que Dieu continue d'agir au travers de la famille, même sous la nouvelle alliance. Si toute la maisonnée, c'est-à-dire toute la famille, se fait baptiser lorsque le chef de famille vient à la foi, alors on peut aisément imaginer que les nouveau-nés ont été inclus dans ce grand service de baptêmes. Et même s'ils ne l'étaient pas, cela montre que le salut de Dieu s'effectue au travers des familles et non en dehors de celles-ci. Par conséquent, le baptême devrait être administré aux enfants des croyants.

C'est la logique pédobaptiste. Mais que dit réellement le texte ? Voici comment Paul et Silas décrivent les événements concernant leur geôlier à Philippes :

Et ils lui annoncèrent la parole du Seigneur, ainsi qu'à tous ceux qui étaient dans sa maison. Il les prit avec lui, à cette heure même de la nuit, il lava leurs plaies, et aussitôt il fut baptisé, lui et tous les siens. Les ayant conduits dans son logement, il leur servit à manger, et il se réjouit avec toute sa famille de ce qu'il avait cru en Dieu (Ac 16.32-34).

Tout d'abord, remarquez que Paul et Silas « annoncèrent la parole du Seigneur » à toutes les personnes qui se trouvaient dans la maison. Quiconque se trouvait dans la maison était assez âgé pour écouter une prédication de l'Évangile, ce qui indique déjà qu'il n'y avait pas de nouveau-né ou de très jeunes enfants. Deuxièmement, le geôlier se réjouit parce qu'il avait cru en Dieu « avec toute sa famille ». Ici, l'adverbe grec signifiant « avec toute sa famille » peut modifier soit « se réjouit », soit « de ce qu'il avait cru », mais le sens de la phrase requiert probablement les deux. Toute la famille du geôlier se réjouit avec lui parce que toute sa famille a, comme lui, entendu l'Évangile, cru, et reçu le baptême.

Ces versets ne séparent aucunement le baptême de la foi en l'Évangile. Ils ne justifient nullement d'étendre le signe de l'Évangile à ceux qui ne croient pas encore l'Évangile. Et le récit plus succinct d'Actes 16.15 doit être interprété à la lumière de celui qui, plus détaillé, est rapporté ici. De plus, si ces passages nous enseignaient effectivement à baptiser les membres d'une famille qui n'ont pas placé leur confiance en Christ, pourquoi les pédobaptistes ne baptisent-ils généralement pas le conjoint non chrétien d'un nouveau croyant ? Ou bien leurs enfants, qu'ils soient adolescents ou adultes ?

2. Paul ordonne aux enfants d'obéir à leurs parents « dans le Seigneur » (Ép 6.1, DBY) et il dit des enfants d'un parent croyant qu'ils sont « saints » (1 Co 7.14). Cela suppose que ces enfants sont des membres de l'alliance.

Dans Éphésiens 6.1, Paul dit aux enfants d'obéir à leurs parents « dans le Seigneur » (DBY), et dans 1 Corinthiens 7.14, il dit des enfants d'un parent croyant qu'ils sont « saints », même si l'autre parent n'est pas chrétien. Voilà qui semble indiquer que Paul s'adresse à ces enfants comme à des membres de la nouvelle alliance, n'est-ce pas ?

Prenons d'abord Éphésiens 6.1. Pourquoi Paul s'adresse-t-il à ces enfants en disant qu'ils sont « dans le Seigneur » ? Je crois que la réponse de Frank Thielman, un spécialiste presbytérien du Nouveau Testament, est intéressante. Tout au long de l'épître aux Éphésiens, l'expression « dans le Seigneur » se rapporte à des croyants unis à Christ. Ainsi, les croyants grandissent pour former un temple saint « dans le Seigneur » (2.21, DBY) ; les chrétiens d'Éphèse étaient autrefois dans les ténèbres, mais ils sont désormais lumière « dans le Seigneur » (5.8, DBY), etc. (voir également 4.1,17). Pourquoi l'apôtre Paul parle-t-il donc des enfants ainsi, dans notre passage ? « Parce qu'ils ont été incorporés en Christ par la foi (1.13), ils devraient obéir à leurs parents⁶. »

En d'autres termes, Paul ne s'adresse pas à ces enfants comme s'ils étaient des membres de la nouvelle alliance qui pourraient ne pas être unis à Christ par la foi. Il leur parle plutôt comme à des croyants et les

exhorte à obéir à leurs parents comme des croyants le feraient. Il n'est aucunement question ici de savoir si les enfants non croyants de parents croyants possèdent un statut spécial sous l'alliance.

Dans 1 Corinthiens 7.14, Paul réfute l'idée selon laquelle une personne mariée qui se convertit devrait se séparer de son conjoint non croyant. Voici sa logique : « Car le mari non croyant est sanctifié par la femme, et la femme non croyante est sanctifiée par le mari ; autrement, vos enfants seraient impurs, tandis que maintenant ils sont saints. » Les pédobaptistes en déduisent généralement que Paul considère que les enfants d'un parent croyant sont « saints » parce qu'ils sont membres de la nouvelle alliance, même s'ils ne font pas nécessairement l'expérience de l'accomplissement des promesses de cette nouvelle alliance.

Tout d'abord, notons que ce texte ne dit rien d'explicite au sujet du baptême. Deuxièmement, Paul décrit le conjoint non croyant comme « sanctifié », c'est-à-dire rendu saint, tout comme les enfants. Là encore, quiconque défend le baptême des nouveau-nés sur la base de ce verset doit aussi défendre le baptême d'adultes non croyants ! Très peu de pédobaptistes vont aussi loin. Sur la base de ce verset, leur argument est donc absolument incohérent.

3. Dans Romains 4.11, Paul affirme qu'Abraham a reçu le signe de la circoncision comme sceau de la justice qu'il avait obtenue par la foi.

Paul déclare, dans Romains 4.11, qu'Abraham « reçut le signe de la circoncision, comme sceau de la justice qu'il avait obtenue par la foi quand il était incirconcis, afin d'être le père de tous les incirconcis qui croient, pour que la justice leur soit aussi imputée ».

Paul enseigne donc que le signe de la circoncision était, pour Abraham, un sceau de la justice qu'il avait obtenue par la foi avant d'être circoncis. Les pédobaptistes font remarquer que les descendants d'Abraham, qui étaient circoncis à l'âge de huit jours, recevaient ce « sceau » de la justice obtenue par la foi avant même de partager la foi d'Abraham et la justice qui s'obtient par la foi. Autrement dit, Dieu a

ordonné à Abraham d'étendre à autrui le signe « objectif » de la circoncision, même si la réalité subjective de la justice obtenue par la foi n'était pas présente. De plus, les pédobaptistes soutiennent que le baptême et la circoncision représentent essentiellement la même réalité : la circoncision représente la justice obtenue par la foi, et le baptême représente l'union avec Christ, en qui nous sommes justes par la foi. Par conséquent, comme la circoncision, le baptême devrait s'appliquer aux enfants des membres de l'alliance comme un signe « objectif » d'union avec Christ, même si la réalité subjective de la foi est absente pour le moment (voire pour toujours).

Cependant, ce n'est pas du tout le sujet que Paul traite dans ce passage. Il parle plutôt de l'ordre des choses par rapport à la justice et à la circoncision, à savoir qu'Abraham était juste par la foi *avant* d'être circoncis. Genèse 15 vient avant Genèse 17. Paul cherche ici à souligner le fait qu'Abraham est « le père de tous les incirconcis qui croient » (Ro 4.11). En d'autres termes, les non-juifs, étant incirconcis, qui viennent à la foi en Christ, sont déclarés justes par la foi, tout comme Abraham l'a été. Ils n'ont pas besoin d'être circoncis pour recevoir les bénédictions que Dieu promet dans son alliance, puisque Abraham était lui-même incirconcis lorsqu'il a obtenu la justice par la foi.

C'est donc de la circoncision d'Abraham seulement qu'il est question ici. Paul explique ce que signifie le fait que Dieu ait déclaré Abraham juste avant de lui donner l'alliance de la circoncision. Paul ne dit pas que la circoncision représente en elle-même la justice obtenue par la foi ; il enseigne plutôt que la circoncision était un signe et un sceau de la justice *qu'Abraham* avait obtenue par la foi. Dieu a donné la circoncision à Abraham pour confirmer qu'il l'avait déjà justifié. Paul ne parle pas de ce que la circoncision représente pour tous ceux qui la reçoivent ; il explique ce que Dieu voulait communiquer à Abraham en lui donnant la circoncision.

Enfin, le baptême n'est jamais mentionné dans ce passage. Aucun lien n'est établi ici entre la circoncision et le baptême. Le texte ne

revendique ni ne considère que le baptême et la circoncision représentent les mêmes réalités et qu'ils devraient être administrés de la même manière.

4. Rejeter le pédobaptisme revient à exclure les enfants de l'Église.

Les pédobaptistes affirment que Dieu a inclus les enfants des croyants au sein de son peuple dans l'ancienne alliance, et que par conséquent, refuser de baptiser les nouveau-nés revient à exclure les enfants de l'Église. Cette affirmation soulève cette question à deux volets : qu'est-ce que l'Église, et comment Dieu la forme-t-il ? Si Dieu forme son Église en mettant les promesses de la nouvelle alliance en œuvre dans la vie d'individus, alors, qu'on les baptise ou non, les enfants non croyants ne sont pas « dans » l'Église (c'est-à-dire dans le corps universel de Christ, ceux qui sont unis à Christ par la foi). Selon les pédobaptistes, en refusant de baptiser les nouveau-nés, nous excluons des enfants qui devraient être inclus dans l'Église. En réalité, ils font entrer dans l'Église des enfants qui n'en font pas encore partie.

Il va de soi que les enfants devraient être inclus dans la vie de l'Église, dans le sens où ils devraient pouvoir adorer Dieu avec l'Église, être enseignés par l'Église, et goûter à une communion de plus en plus profonde dans l'Église. Les baptistes croient tout autant que les pédobaptistes que nous sommes appelés à éduquer nos enfants « en les corrigeant et en les instruisant selon le Seigneur » (Ép 6.4). Cette correction et cette instruction dans le Seigneur impliquent une participation de façon significative à la vie de l'Église selon l'âge, la maturité, et la condition spirituelle de l'enfant.

5. Rejeter le pédobaptisme revient à briser l'unité des Écritures et du plan de salut divin.

Les pédobaptistes aiment mettre en avant l'unité et la continuité du plan de salut de Dieu. Ils aiment montrer tous les fils qui, ensemble, forment une tapisserie biblique d'unité et de continuité. En réponse à

cette vision de la Bible, chaque chrétien devrait s'exclamer « Amen ! ». Il y a un seul Dieu. Il a un seul plan de salut. Il rassemble un peuple de toutes les nations, et les membres de ce peuple sont sauvés au travers d'une seule offrande : Jésus-Christ. C'est en lui seul qu'ils hériteront de toutes les promesses de Dieu.

Cependant, les chrétiens doivent aussi faire face à certaines discontinuités dans le plan de salut de Dieu. Nous n'offrons plus de sacrifice dans un temple à Jérusalem. Nous ne sommes plus sous la loi, contraints de continuer les pratiques de pureté rituelle, de nous abstenir de consommer les aliments interdits par la loi mosaïque, etc. Chaque chrétien doit tenir en équilibre à la fois la continuité et la discontinuité entre l'ancienne alliance et la nouvelle. Si certains chrétiens soutenaient que les croyants doivent faire circoncire leurs enfants pour obéir à la loi mosaïque, quelle serait la réaction des défenseurs de la position pédo-baptiste ? À l'instar de l'apôtre Paul, ils soutiendraient que cette exigence équivaut à revenir en arrière dans l'histoire du salut et à effacer les discontinuités entre la manière dont Dieu œuvrait dans l'ancienne alliance et celle qu'il a adoptée dans la nouvelle.

Nous voyons tous cette continuité et cette discontinuité entre l'ancienne alliance et la nouvelle, mais nous ne sommes pas toujours d'accord sur ce qui appartient à l'une ou à l'autre de ces catégories. Dans ce chapitre, j'ai défendu la position selon laquelle baptiser des nouveau-nés revient à invoquer la continuité là où la nouvelle alliance elle-même insiste sur la discontinuité. Baptiser les nouveau-nés, c'est appliquer à la nouvelle alliance la structure de l'ancienne alliance, alors même que la nouvelle alliance la démantèle.

Une pratique en décalage avec l'enseignement des Écritures

Que pouvons-nous en conclure ? Tout simplement que le baptême des nouveau-nés ne rentre pas dans la définition biblique du baptême. La Bible n'ordonne ni n'autorise implicitement les Églises à baptiser les

nourrissons. Aussi plausible que l'argument pédobaptiste de l'alliance puisse paraître, il est pourtant en décalage avec ce que les Écritures enseignent sur le baptême et la nouvelle alliance. Le baptême des nouveau-nés n'est pas un baptême.

Si vous avez été « baptisé » lorsque vous étiez bébé, j'espère que les preuves bibliques vous auront permis de voir que ce « baptême » n'en était pas un. Le baptême des nourrissons n'est pas simplement défectueux, comme une voiture dont l'alternateur dysfonctionne, mais qui parvient malgré tout à avancer tant bien que mal. Non ; le baptême des nourrissons n'est pas un baptême. Les personnes qui ont été « baptisées » étant bébés n'ont pas réellement été baptisées, et elles ont donc toujours besoin de l'être.

Il se peut que vous ayez saisi cette vérité, mais que vous hésitiez toujours à vous faire baptiser, parce que vous voyez cela comme une critique du choix de vos parents. Ou, à tout le moins, peut-être avez-vous peur qu'ils interprètent votre décision de cette manière. Dieu nous appelle certainement à honorer nos parents, et nous devrions leur faire part de nos désaccords théologiques avec douceur et humilité. Pourtant, seul Jésus est digne de recevoir notre obéissance ultime. Si la vision que Jésus a du baptême diffère de celle de nos parents, c'est à lui et non à eux que nous devons obéir (Lu 14.26).

CHAPITRE 4

Pourquoi le baptême est-il requis pour devenir membre d'une Église ?

Vous lisez peut-être ce livre parce que vous désirez devenir membre d'une Église et qu'il vous faut d'abord être baptisé. Pourquoi les Églises requièrent-elles que ceux qui veulent en être membres soient baptisés ? Cette pratique est-elle effectivement biblique ? Et cette exigence n'implique-t-elle pas que certains véritables chrétiens ne pourront pas être membres d'une Église, étant donné que tous les chrétiens ne sont pas d'accord sur ce qui rend un baptême « valable » ?

Ce chapitre abordera toutes ces questions en présentant des arguments bibliques en faveur du baptême comme prérequis pour devenir membre d'Église. Par souci de clarté, précisons que j'entends par « baptême » celui d'un croyant, et non d'un nourrisson. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le baptême des nourrissons n'est pas un baptême.

Ce chapitre s'adresse également aux responsables d'Église, ceux qui exercent le plus d'influence sur le fait que leur Église exige ou non que tout membre ait été baptisé. Mon objectif est de vous persuader que vous devriez l'exiger. Je donnerai sept raisons en faveur de cette position avant de répondre à l'objection la plus vive⁷.

Sept raisons pour lesquelles le baptême est un prérequis pour devenir membre d'une Église

Vous ne trouverez pas dans la Bible un texte qui traite directement et définitivement de cette question. Si nous voulons comprendre pourquoi le baptême est un prérequis pour devenir membre d'une Église, nous devons sous-peser et tisser ensemble plusieurs passages bibliques. Ce chapitre sera quelque peu technique ici ou là, mais l'argumentation qui y est présentée ne fait qu'approfondir et préciser la définition du baptême que nous avons examinée au chapitre 1. Voici donc sept facteurs qui, considérés ensemble, montrent que la Bible présente le baptême comme un prérequis pour devenir membre d'une Église.

1. Le baptême est une déclaration publique de la foi.

Rappelez-vous de la définition que nous avons donnée du baptême dans le chapitre 1 : *le baptême est un acte de l'Église qui consiste à confirmer et à représenter l'union d'un croyant avec Christ en l'immergeant dans l'eau ; c'est aussi un acte du croyant, s'engageant ainsi publiquement envers Christ et envers son peuple. Par ce geste, un croyant est uni à l'Église et dissocié du monde.*

Autrement dit, le baptême est la déclaration publique de notre foi. La vie chrétienne témoigne de Christ publiquement (Mt 10.32,33), et le baptême en est le point de départ. Lors de la Pentecôte, les personnes qui se sont converties à la suite de la prédication de Pierre sont sorties de la foule et ont déclaré leur allégeance à Christ comme Sauveur et Seigneur en se faisant baptiser (Ac 2.38-41). Lors de notre baptême, nous « révélons » notre identité de chrétien. Nous nous identifions publiquement avec le Christ crucifié et ressuscité, et avec son peuple.

Comme nous l'avons vu, Jésus a ordonné à ses disciples de faire des disciples en leur prêchant l'Évangile, en les baptisant, et en leur enseignant à obéir à tout ce qu'il prescrit (Mt 28.19,20). Il n'est donc pas surprenant qu'à la Pentecôte Pierre déclare à ses auditeurs : « Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour

le pardon de vos péchés » (Ac 2.38). Si vous professez être un disciple de Christ, c'est le premier commandement auquel vous devez obéir. Avoir la foi signifie placer sa confiance en Christ, puis se faire baptiser. Si vous n'avez pas encore été baptisé, vous n'avez pas encore accompli la toute première tâche sur la liste du disciple de Christ.

Pourquoi le baptême est-il requis pour devenir membre d'une Église ? Parce que c'est la déclaration publique de la foi, la foi invisible rendue visible. C'est par le baptême que le nouveau chrétien apparaît sur le radar de l'Église et du monde. C'est du baptême que découlent toutes les raisons qui suivent.

2. Le baptême est le serment-signé d'engagement et d'admission dans la nouvelle alliance.

Puisque c'est par le baptême que le croyant s'engage envers Christ et son peuple, le baptême représente également le premier serment et signe de la nouvelle alliance. C'est l'acte qui promulgue publiquement notre promesse de placer notre confiance en Christ et de vivre sous la nouvelle alliance.

Par sa mort, Jésus a inauguré la nouvelle alliance promise, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent (Jé 31.31-34 ; Lu 22.19,20 ; Hé 8.1-13). Toutes les alliances sont ratifiées par un serment – une promesse solennelle qu'un individu s'engage à respecter. Un serment peut être une parole, mais aussi une action. Lorsqu'il établit son alliance avec Abram, Dieu passe au milieu des sacrifices d'animaux coupés en deux (Ge 15.1-21). Par ce signe et ce serment aux yeux d'Abram, Dieu a ratifié sa promesse et indiqué que s'il ne respectait pas son alliance, il subirait lui-même le jugement. Par sa mort, c'est Jésus, Dieu le Fils, qui a subi le jugement – non pas pour son infidélité, mais pour la nôtre. La nouvelle alliance a été ratifiée lorsque Jésus lui-même a payé le prix ultime pour nos péchés (Hé 9.15).

La circoncision était le serment-signé de l'ancienne alliance ; c'est elle qui ratifiait l'entrée d'un individu dans l'alliance. La nouvelle alliance, quant à elle, s'accompagne non pas d'un, mais de deux

serments-signes. Le premier, le baptême, est le serment-signé d'admission dans cette alliance. Il s'agit d'un vœu solennel et symbolique qui ratifie notre entrée dans la nouvelle alliance. Par le baptême, nous demandons à Dieu de nous accepter selon les termes de sa nouvelle alliance (1 Pi 3.21) et nous nous engageons à accomplir, par sa grâce, tout ce que sa nouvelle alliance exige de nous (Mt 28.19). À travers le baptême, nous reconnaissons Dieu comme étant notre Dieu, et il nous reconnaît comme étant son peuple. Dans le baptême, nous promettons de rester fidèles à ce vœu : « Prenez-vous Jésus pour être votre Seigneur et votre Sauveur ? » « Oui, je le veux. »

Ainsi, lorsque l'Église demande : « Qui appartient à cette nouvelle alliance ? », une partie de la réponse se trouve dans cette autre question : « Qui a prêté serment ? » – c'est-à-dire qui a été baptisé ? Un soldat ne peut s'engager dans le combat, à moins d'avoir prêté allégeance à sa patrie ; de même, nous ne pouvons pas entrer dans la communion de la nouvelle alliance à moins d'avoir fait le serment de l'alliance. C'est dans l'Église que la nouvelle alliance se manifeste sur terre ; c'est en passant par le baptême que nous nous manifestons en tant que nouveau membre de l'alliance. Si le baptême est requis pour devenir membre d'une Église, c'est parce qu'il est le serment-signé d'engagement dans la nouvelle alliance.

3. Le baptême est le passeport du royaume des cieux et la cérémonie de citoyenneté de l'individu dans ce royaume.

Troisièmement, le baptême constitue à la fois le passeport du royaume des cieux et la cérémonie de citoyenneté de l'individu dans ce royaume. Comme nous l'avons vu au chapitre 1, lorsque Jésus a inauguré le royaume des cieux sur la terre, il a établi l'Église comme son ambassade. Il a remis à l'Église « les clés du royaume des cieux », afin qu'elle en identifie les citoyens aux yeux du monde, en confirmant la profession de ceux qui confessent leur foi en lui de manière crédible (Mt 16.19 ; 18.18,19). Et le baptême est le premier moyen par lequel l'Église identifie et reçoit les citoyens du royaume des cieux (Mt 28.19).

C'est par le baptême que l'Église déclare : « Cette personne appartient à Jésus. »

Le baptême est le passeport du royaume des cieux. Nous devenons citoyens du royaume des cieux par la foi en son Roi, mais par le baptême, l'Église reconnaît et confirme notre citoyenneté. Le baptême permet également à d'autres ambassades du royaume des cieux – d'autres Églises locales – de nous reconnaître en tant que citoyens du royaume.

Vu d'une autre perspective, le baptême est la cérémonie de citoyenneté d'un individu dans le royaume. C'est l'acte officiel par lequel nous assumons notre nouveau rôle de représentant sur terre de Christ et de son royaume. Pour reconnaître qui est citoyen du royaume des cieux, l'Église demande à voir son passeport. Le baptême est requis pour devenir membre d'une Église, parce que c'est le passeport du royaume des cieux et la cérémonie de citoyenneté de ce royaume.

4. Le baptême est un critère nécessaire pour qu'une Église reconnaisse qui est chrétien.

La quatrième raison pour laquelle le baptême est requis pour devenir membre d'une Église est en réalité une implication des trois premiers points. Puisque c'est par le baptême qu'une Église déclare publiquement qu'une personne est chrétienne, c'est aussi un critère nécessaire pour qu'une autre Église reconnaisse qui est chrétien. L'identification sert à reconnaître. L'équipe nationale de football française porte un maillot bleu, blanc et rouge ; c'est ainsi que ses joueurs reconnaissent les autres membres de leur équipe lorsqu'ils jouent contre les Espagnols, qui eux portent un maillot rouge et or. Le baptême est le maillot de l'équipe des chrétiens.

Le baptême est donc un critère nécessaire, bien qu'insuffisant, par lequel l'Église reconnaît les chrétiens. Il ne suffit pas d'affirmer que l'on est chrétien, et il ne suffit pas non plus que tout le monde dans l'Église pense que quelqu'un est chrétien. Jésus a lié le discernement de l'Église au baptême. Si Jésus nous a donné le baptême, c'est en partie pour que nous puissions être aisément distingués du monde.

En identifiant publiquement les chrétiens, le baptême trace une ligne de démarcation entre l'Église et le monde ; il identifie qui sont les chrétiens. Par conséquent, le baptême est requis de quiconque souhaite devenir membre d'une Église. Celle-ci n'est pas autorisée à reconnaître une personne comme membre de l'équipe de Jésus avant que cette personne ait enfilé le maillot de l'équipe.

5. Le baptême est un signe effectif du statut de membre d'Église.

Cinquièmement, le baptême est un signe effectif de l'appartenance à une Église. Il s'agit là encore d'une conclusion découlant des trois premiers points. Si le baptême est la déclaration publique de notre foi, le serment-signé d'engagement dans la nouvelle alliance, le passeport du royaume des cieux et sa cérémonie de citoyenneté, alors le baptême est un signe effectif du statut de membre d'Église. Il crée la réalité ecclésiale qu'il représente : un chrétien qui fait partie d'une Église locale, et cette Église locale qui confirme la profession de foi de celui-ci et qui l'unit à elle.

Si le statut de membre est une maison, le baptême en est la porte d'entrée. En passant la porte d'entrée, vous vous retrouvez naturellement dans la maison. Le baptême, normalement, n'est donc pas un simple précurseur de l'appartenance à une Église ; il confère cette appartenance. Le baptême représente le début de cette appartenance. Pour un nouveau converti, le baptême est le moyen néotestamentaire par lequel devenir membre d'une Église. Le baptême étant un signe effectif de l'appartenance à une Église, il est requis pour devenir membre.

6. La cène est l'autre signe effectif du statut de membre d'Église.

Dans le deuxième point, nous avons vu que la nouvelle alliance s'accompagne de deux signes. Le premier est le baptême ; c'est le serment-signé par lequel le chrétien s'engage dans l'alliance. Le second,

c'est la cène ; c'est un serment-signé de renouvellement. Lorsque nous partageons le pain et la coupe, nous renouvelons notre engagement à Christ et à sa nouvelle alliance.

Toutefois, il ne s'agit pas de l'acte d'un individu, mais bien de celui de l'Église (1 Co 11.17,18,20,33,34). Et partager le repas du Seigneur implique une certaine responsabilité pour l'Église. Celui qui mange le pain et qui boit la coupe d'une manière qui méprise le corps de Christ renie la cène et s'attire le jugement de Dieu (1 Co 11.27,29). Par conséquent, lors de la cène, nous nous engageons envers Christ, mais aussi les uns envers les autres ; nous reconnaissons à nouveau Christ comme notre Sauveur, et nous nous reconnaissons les uns les autres comme frères et sœurs.

C'est la raison pour laquelle la cène est l'autre signe effectif du statut de membre d'Église. Comme l'explique l'apôtre Paul : « Puisqu'il y a un seul pain, nous qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps ; car nous participons tous à un même pain » (1 Co 10.17). La cène n'a pas uniquement pour effet de représenter notre unité ; elle la ratifie et la scelle. En promulguant notre communion les uns avec les autres, la cène nous rassemble pour ne former qu'un seul corps. C'est la raison pour laquelle l'appartenance comme membre d'une Église consiste avant tout à participer au repas du Seigneur, et la discipline d'Église à en être exclu.

Le baptême est requis pour devenir membre d'une Église parce que nous ne pouvons pas participer au serment-signé de renouvellement de l'alliance avant d'avoir accompli son serment-signé d'engagement. Nous ne pouvons pas participer au repas de famille, la cène, avant d'être entrés dans la maison par la porte d'entrée qu'est le baptême.

7. Sans le baptême, pas de membre d'Église.

La conclusion de tout cela est simple : le baptême doit être requis pour devenir membre d'une Église, parce que sans le baptême, le statut de membre d'Église n'existe pas véritablement. Ce statut est un terme théologique décrivant la relation entre un chrétien et une Église, que les

ordonnances supposent et créent, en général. Cette relation est évidente dans le Nouveau Testament, puisque certaines personnes sont « du dehors » de l'Église alors que d'autres sont « du dedans » (1 Co 5.12).

Le baptême et la cène ratifient la relation d'alliance que constitue le statut de membre d'Église. Par conséquent, être membre d'une Église sans avoir été baptisé est une contradiction dans les termes, comme le serait un mariage sans vœux. Le mariage est une relation d'alliance constituée de vœux ; le statut de membre est une relation d'alliance constituée des serments-signes que sont le baptême et la cène. On ne peut pas avoir la relation sans le serment qui la constitue. De même, on ne peut pas être membre d'une Église sans le baptême.

Le fait que les ordonnances sont les signes effectifs de l'appartenance à l'Église nous rappelle l'importance du lien étroit entre le statut de membre d'Église et les ordonnances. Si notre compréhension de l'appartenance à l'Église n'est pas étroitement intégrée aux ordonnances, c'est que notre conception du statut de membre d'Église est non biblique. Dans les Écritures, le statut de membre d'Église décrit une relation que les ordonnances créent.

Cette vision ne risque-t-elle pas d'empêcher des chrétiens véritables de devenir membres ?

Les Églises devraient donc exiger que tous ceux qui désirent devenir membres aient été baptisés, c'est-à-dire baptisés en tant que croyants. Pourtant, ne risquons-nous pas ainsi de refuser le statut de membre à de véritables chrétiens, en particulier à ceux qui considèrent que le « baptême » qu'ils ont reçu lorsqu'ils étaient des bébés est bibliquement valable ?

Bien des chrétiens seraient d'accord pour dire qu'une personne reconnue comme étant chrétienne par ses frères et sœurs de l'Église ne devrait jamais se voir refuser le statut de membre. Je pense que cette position est presque entièrement correcte – presque, parce que le baptême permet à l'Église de reconnaître qui est chrétien. Pour quiconque

souhaite devenir membre d'une Église, le baptême n'est pas une exigence distincte d'une profession de foi crédible. C'est *précisément par* le baptême que le croyant professe sa foi de manière publique.

Par conséquent, le baptême est un facteur nécessaire, bien que non suffisant, pour permettre à l'Église de discerner qui est chrétien. Même si tous les membres d'une Église sont convaincus qu'untel est chrétien alors qu'il n'est pas baptisé, Jésus a lié le discernement de l'Église – et la reconnaissance formelle et publique de l'appartenance à l'Église par le statut de membre – au baptême. Jésus n'a donné à l'Église aucune autorité pour confirmer la foi d'une personne avant que celle-ci ne soit professée publiquement lors du baptême.

À cause de tout ce que le baptême est, et de tout ce qu'il accomplit, une Église n'est pas autorisée à ouvrir la relation qui a été conférée à ses membres pour en faire bénéficier des personnes qui n'ont pas expérimenté son signe effectif. Une Église ne doit pas admettre dans le serment-signé de renouvellement de la nouvelle alliance quiconque n'a pas accompli le serment-signé d'engagement dans cette alliance. Ces deux serments-signés sont les moyens que Jésus lui-même a donnés pour séparer son peuple du monde et les unir dans son corps, où ils s'engagent les uns envers les autres. Le baptême trace une ligne de démarcation entre l'Église et le monde. Nous n'avons pas la liberté de la tracer ailleurs.

Imaginez que vous soyez à l'aéroport, et qu'au lieu de prendre votre carte d'embarquement avec vous, vous la laissiez dans la zone de contrôle de sécurité. Que se passera-t-il lorsque l'agent à la porte vous demandera de présenter votre carte d'embarquement ? Si vous lui dites que vous l'aviez sur vous, mais que vous l'avez déjà donnée, cela ne vous sera d'aucune aide. L'agent a besoin de voir votre carte d'embarquement pour vous laisser monter à bord ; sinon, il n'a pas l'autorisation de vous faire entrer dans l'avion. C'est la carte d'embarquement qui confirme votre identité en tant que passager sur ce vol. De même, le baptême vous identifie en tant que chrétien, c'est-à-dire en tant que personne qualifiée pour devenir membre d'une Église.

Comme l'affirme John Dagg, un théologien baptiste du XIX^e siècle : « Comme la profession de foi est nécessaire pour devenir membre d'une Église, il en va de même du baptême ; c'est la cérémonie qui convient, à laquelle entendre cette profession. La profession est la substance et le baptême, la forme ; toutefois, le commandement de Christ requiert à la fois la forme et la substance⁸. » Les pédobaptistes se voient refuser le statut de membre parce qu'il leur manque non pas la substance d'une profession de foi crédible, mais sa forme. Le simple fait de croire que vous avez été baptisé (même si c'est sur la base d'une interprétation sophistiquée et largement répandue des Écritures) ne signifie pas que vous ayez effectivement été baptisé. Et une Église n'est pas plus autorisée à admettre une personne non baptisée à devenir membre qu'un agent ne l'est à admettre à bord une personne sans carte d'embarquement.

Il est troublant de refuser le statut de membre à un chrétien fidèle, pieux et pédobaptiste ; mais il devrait être plus troublant encore de modifier le rôle que Christ a attribué au baptême, de rendre facultatif l'un de ses commandements, et d'affaiblir son autorité dans l'Église. Il devrait être plus troublant de permettre à un chrétien de continuer à marcher dans la désobéissance à Christ, même si son erreur est sincère, et d'y ajouter l'approbation de l'Église. Il devrait être plus troublant de consentir à ce que la profession publique de l'Évangile soit privatisée. Il devrait être plus troublant de chercher à rassembler l'Église en mettant de côté l'ordonnance même que Jésus a désignée pour accomplir ce but.

Des lignes de démarcation

Jésus nous a donné le baptême pour, entre autres choses, séparer son peuple du monde. Le baptême et la cène représentent, promeuvent et préservent l'Évangile en identifiant publiquement le peuple de Dieu.

Le baptême illustre notre mort au péché et notre résurrection à une vie nouvelle en Christ. Il scelle notre engagement envers Christ et son peuple. Il trace une ligne de démarcation entre l'Église et le

monde et il invite ce dernier à découvrir ce à quoi ressemble le peuple de l'Évangile.

Le baptême traçant une ligne de démarcation entre l'Église et le monde, il trace aussi une ligne autour de l'Église. Le baptême tisse un lien entre le nouveau croyant et les autres membres du corps de Christ ; il l'ajoute au peuple de Dieu sur terre. Par conséquent, le baptême est un signe effectif de l'appartenance à une Église en tant que membre. Le baptême ne sert pas seulement à marquer l'entrée d'une personne dans l'Église ; il en est lui-même la porte d'entrée. Le baptême devrait normalement conférer le statut de membre.

Pour toutes ces raisons, le baptême est requis pour devenir membre d'une Église. Si vous réfléchissez à appartenir à une Église, mais que le fait que seule une personne baptisée peut devenir membre vous a rebuté jusqu'ici, j'espère que vous comprenez désormais non seulement que Jésus requiert que vous soyez baptisé, mais aussi qu'il requiert que l'Église l'exige de vous. Si vous êtes responsable d'Église, j'espère que vous voyez désormais que votre Église devrait requérir que toute personne qui affirme que Christ est son Seigneur et Sauveur soit baptisée. C'est la position et l'exigence de Jésus lui-même.

CHAPITRE 5

Dans quels cas un « baptême » n'en est-il pas un ?

L'obsession de ma fille pour les dinosaures est absolue, et absolument adorable. Le matin, souvent, la première chose qu'elle me demande est : « Papa, tu joues aux dinos avec moi ? » Le soir, il lui arrive de dormir avec un grand tricératops en plastique. Au-dessus de son lit trône un poster plein d'images et de noms de dinosaures. À seulement deux ans et demi, elle est capable de reconnaître des dizaines d'espèces en différenciant leur crête, leurs plaques, ou leur queue. Si vous lui demandiez, par exemple : « C'est un brachiosaure, celui-ci ? », elle vous répondrait : « Non, un apatosaure ! Le brachiosaure a un long cou. »

Pour définir une chose, il faut être capable d'expliquer ce qu'elle n'est pas. Au cours des trois chapitres précédents, nous nous sommes surtout préoccupés de savoir ce qu'est le baptême ; dans ce chapitre-ci, nous allons explorer ce que le baptême n'est pas, et ce pour deux raisons. La première, c'est que certains lecteurs, qui pensaient avoir été baptisés avant de lire la définition que nous avons donnée du baptême, n'en sont désormais plus tout à fait certains. La deuxième raison, c'est que les responsables d'Église se retrouvent souvent en position d'évaluer si l'expérience de « baptême » qu'un membre potentiel dit avoir vécue est effectivement valable. Nous allons donc explorer les quatre scénarios les plus répandus dans lesquels le « baptême » n'en est pas véritablement un.

Si vous avez été « baptisé » lorsque vous étiez bébé

Nous l'avons vu dans le chapitre précédent : le « baptême » des nouveau-nés n'est pas un baptême. Même si les chrétiens qui baptisent les bébés sont pétris de bonnes intentions, et même si leurs raisons bibliques semblent sophistiquées, la réalité est simple : la Bible ne nous autorise pas à baptiser les bébés des croyants. Le baptême est un signe indiquant que l'Évangile a fait effet dans la vie d'un individu, que celui-ci est uni à Christ. Le baptême parle d'une promesse déjà accomplie.

Si vous avez été « baptisé » lorsque vous étiez bébé, vous avez donc toujours besoin de vous faire baptiser – pour la première fois. Malgré les nobles intentions de l'Église qui vous a « baptisé », vous êtes toujours dans la même position que quelqu'un qui est venu à Christ et qui n'a pas encore été baptisé.

Si vous avez été « baptisé » en tant que croyant, mais que vous n'étiez pas croyant

Il arrive que certaines personnes décident elles-mêmes de se faire baptiser, qu'elles considèrent le baptême comme une profession de foi en Christ, mais qu'elles se rendent compte plus tard qu'elles n'étaient pas du tout chrétiennes au moment de leur baptême. Considérez le scénario suivant :

J'ai été baptisé à l'âge de 13 ans, avant que je ne marche réellement avec le Seigneur. Le baptême était le sujet d'étude du groupe de jeunes. Les responsables ont ensuite demandé si nous aimerions être baptisés. La majorité du groupe a accepté, alors j'ai décidé de me faire baptiser aussi. Je me souviens qu'à l'époque j'étais trop gêné pour même le dire à mes camarades d'école. Jamais je ne les aurais invités à assister à mon baptême.

Le Seigneur a vraiment agi dans ma vie lorsque j'avais vingt ans. Je dirais que c'est à ce moment-là qu'il m'a réellement ouvert les yeux et m'a fait comprendre ce que signifiait être un disciple de Jésus. Idéalement, c'est à mes vingt ans que j'aurais dû me faire baptiser, mais je l'avais déjà été. Que pensez-vous de l'idée de se faire rebaptiser ? Est-ce nécessaire, selon vous⁹ ?

Cet individu (pour des raisons pratiques, supposons que c'est un homme) ne croit pas qu'il était chrétien au moment de son baptême, puisque celui-ci a eu lieu « avant que je ne marche réellement avec le Seigneur ». Il a suivi le mouvement et imité ses amis, étant donné que « la majorité du groupe a accepté » de se faire baptiser. Au lieu de considérer le baptême comme une occasion de s'engager publiquement envers Christ devant le monde entier, il a tout fait pour éviter d'ébruiter son baptême et n'en a pas dit un mot à ses camarades d'école. Et son histoire indique que c'est bien des années plus tard qu'il a compris ce qu'était un véritable disciple de Jésus et qu'il a placé sa confiance en Christ.

Devrait-il être rebaptisé, c'est-à-dire baptisé une seconde fois ? Bien sûr que non. Il devrait se faire baptiser pour la première fois. Le baptême n'arrive qu'une fois dans la vie du chrétien. Mais si vous n'étiez pas chrétien au moment de votre « baptême » – si, autant que vous le sachiez, votre « baptême » n'était pas une profession sincère de votre foi en Christ et un engagement sincère de vous soumettre à Christ –, alors votre « baptême » n'en était pas un. Si cet exemple vous décrit, vous devez être baptisé.

Mais nous devons parler d'un autre scénario. Considérez l'histoire (fictive, mais très répandue) de cette jeune femme :

J'ai grandi dans une famille chrétienne. Mes parents m'ont enseigné l'Évangile, et à l'âge de six ans, j'ai prié avec mon père pour recevoir Christ. Je me souviens d'avoir reconnu la culpabilité de mon péché et je savais que Jésus était mort à la croix pour me sauver. J'ai été baptisée quelques mois plus

tard. À partir de là, je me suis toujours considérée comme chrétienne, et je savais que ça signifiait faire confiance à Jésus et vivre par sa Parole.

Mais j'ai traversé une période de doute à l'adolescence. J'ai commencé à me demander si la Bible était la vérité. Je n'aimais pas toujours ce que je lisais dans la Parole de Dieu. Quand je priais, je ne ressentais pas forcément la présence de Dieu. Je ne me suis pas ouvertement rebellée, mais ma vie ressemblait parfois plus à celle de mes amies non chrétiennes qu'à celle qu'une chrétienne était censée vivre. À l'école, il m'arrivait de tricher à des examens. J'ai aussi menti à mes parents à plusieurs reprises sur l'endroit où j'allais, pour qu'ils ne sachent pas que je sortais boire de l'alcool avec mes amis.

J'ai vingt ans maintenant, et je ne saurais pas dire à quel moment je suis devenue chrétienne. J'ai l'impression que ma foi est devenue vivante depuis deux ou trois ans, et j'ai davantage grandi sur le plan spirituel pendant cette période que pendant les dix années auparavant. Étant donné que je ne sais pas vraiment si j'étais chrétienne quand je me suis fait baptiser, est-ce que je ne devrais pas me faire baptiser maintenant, juste pour être sûre ?

Cette situation est bien plus compliquée. D'un côté, cette jeune femme a demandé le baptême en réponse à l'Évangile qu'elle a entendu et cru, d'après son récit. Il semble qu'il y ait eu du fruit spirituel au début. Mais qu'en est-il de son adolescence ? Elle n'a pas cessé de se voir comme une chrétienne, mais vivait-elle réellement comme telle ? Maintenant qu'elle a gagné en maturité, elle a du mal à croire que sa confiance avait véritablement été placée en Jésus à cause de cette période troublée. Que devrait-elle faire ?

Je crois qu'une personne qui a été baptisée sur sa confession de foi en Christ ne devrait être « rebaptisée » que si elle a l'intime conviction qu'elle n'était pas chrétienne au moment de son baptême. En fin de

compte, c'est la personne elle-même qui doit en juger, avec l'aide de leaders qui sont des modèles dans l'Église. Nous devrions passer une seule fois par le baptême et ne pas chercher à le renouveler simplement parce que nous avons traversé une période de doute.

Dans le cas qui nous intéresse, il semble que cette jeune femme avait sincèrement compris et accepté l'Évangile dès son jeune âge. De plus, même durant la période troublée de l'adolescence, elle ne s'est jamais adonnée à une vie de péché, dénuée de repentance, et elle n'a jamais renié sa foi en Christ. Avec le recul, il est trop facile de confondre la foi d'un enfant avec l'absence de foi véritable. En pensant au fruit spirituel qui devrait être visible dans la vie d'un chrétien, on a trop souvent tendance à imposer un standard d'adulte à un enfant, ou même à un adolescent. Ma conclusion serait différente si elle avait renié sa foi ou si elle s'était livrée au péché de manière grave et publique, sans s'en repentir. Dans la situation actuelle, je pense qu'elle devrait probablement considérer que la foi qu'elle a professée lorsqu'elle était enfant était bel et bien sincère. Mais une fois encore, c'est à elle d'en juger. Selon moi, elle devrait demander le baptême – et l'Église devrait le lui accorder – si et seulement si elle est absolument convaincue qu'elle n'était pas chrétienne lors de son baptême étant plus jeune.

Si l'Église qui vous a baptisé renie l'Évangile

Le baptême est un emblème de l'Évangile. Il illustre de manière saisissante la bonne nouvelle de Jésus-Christ qui vient au secours d'un pécheur pour le libérer. Par le baptême, nous nous identifions à Jésus et son œuvre salvatrice. Le baptême est donc dépendant de l'Évangile : pas d'Évangile, pas de baptême.

Si n'importe quel individu, simplement parce qu'il est chrétien, était autorisé à administrer le baptême à quelqu'un, l'Église n'aurait aucun poids dans cette équation. Mais puisque Jésus a autorisé l'Église à faire des déclarations officielles sur terre au nom du royaume des cieux, c'est l'Église et seulement elle qui, dans des circonstances

normales, a l'autorisation de baptiser les croyants. Et seuls des croyants formant un corps qui affirme et proclame l'Évangile ont le droit de se désigner comme constituant une Église.

Il arrive que des personnes professant la foi en Christ se rassemblent et se disent être une « Église », mais qu'elles se soient tellement éloignées de la vérité de l'Évangile que, dans les faits, leur position s'apparente à un reniement de l'Évangile. Par exemple, si une Église enseigne que la mort de Jésus était uniquement une manifestation de l'amour ardent de Dieu pour l'humanité, et que sa résurrection n'était pas un événement physique, mais un simple sentiment dans le cœur de ses disciples, alors cette Église a remplacé l'Évangile avec un faux évangile. Et, comme en atteste Paul, il n'y a pas d'évangile en dehors de l'Évangile apostolique véritable (Ga 1.6,7).

Certaines Églises renient l'Évangile dans les faits à cause de leur vision du baptême. Imaginons qu'une Église considère que le baptême en lui-même nous sauve, que c'est par lui que nous recevons le pardon et la nouvelle naissance. Cette Église a remplacé l'Évangile par le baptême. Le baptême et l'Évangile devraient être inséparables : quiconque croit l'Évangile doit se faire baptiser, et le baptême atteste de l'Évangile et le communique ouvertement. Cependant, le baptême ne devrait pas éclipser ou être confondu avec l'Évangile.

Une Église qui, dans les faits, renie l'Évangile, n'est pas une Église ; Jésus ne l'a donc pas autorisée à baptiser qui que ce soit en son nom. Par conséquent, le « baptême » administré par une Église qui renie l'Évangile n'en est pas un, en réalité.

Si vous vous reconnaissez dans ce scénario, comment pouvez-vous déterminer si l'Église qui vous a baptisé renie effectivement l'Évangile ? À dire vrai, la tâche n'est pas simple. Si vous croyez percevoir des indices que cela serait votre cas, je vous encourage à demander aux responsables de votre Église actuelle de vous aider à examiner la situation et à entreprendre, s'il y a lieu, les étapes nécessaires.

Soyons clairs : aucune Église n'a une doctrine parfaite, et aucun prédicateur n'est infaillible. Je ne prétends pas que le baptême n'est

valable que si la doctrine de l'Église qui l'administre est fiable à 100 %. Et je ne dis pas non plus que si le pasteur lui-même s'avère infidèle à l'Évangile qu'il prêche les baptêmes qu'il a effectués sont invalidés. Mon point est plutôt le suivant : l'Évangile qui a donné naissance à l'Église est le même qui confère l'autorité de baptiser et d'être baptisé. Ce n'est pas tant l'homme qui administre le baptême qui m'intéresse, mais l'Église qui l'autorise. Pour qu'une Église puisse baptiser un croyant, elle doit affirmer et proclamer l'Évangile qui se trouve dans la Bible.

Si le baptême n'a aucun lien avec une Église

Le dernier cas qui nous intéresse est le plus difficile à déterminer : un baptême pratiqué sans aucun lien avec une Église. Considérons-le en partant d'une extrémité de la question puis de l'autre, pour retrouver le centre. D'un côté, nous avons un baptême administré par un pasteur lors du rassemblement d'une Église qui prêche l'Évangile. Rien à signaler. De l'autre côté, une autre version de notre scénario de la piscine rapporté au chapitre 1. C'est l'été. Vous profitez de la piscine d'un ami. Vous êtes tous deux chrétiens – d'ailleurs, c'est cet ami qui vous a conduit à Christ, il y a seulement quelques semaines. Il vous lance :

- Au fait, tu n'es pas encore baptisé, toi.
- Non, c'est vrai. Je devrais me faire baptiser.
- Pourquoi ne pas le faire maintenant ? Moi, je peux te baptiser.
- Ah d'accord, oui, pourquoi pas ?

Votre ami vous immerge complètement en prononçant ces paroles : « Je te baptise au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. » Alors, êtes-vous effectivement baptisé ? Contrairement à la scène du chapitre 1, vous avez donné votre accord. En effet, vous êtes récemment venu à la foi en Christ. Et votre ami sait que votre foi est réelle, puisque c'est lui qui vous a prêché l'Évangile. Est-ce que l'ensemble de ces facteurs suffit pour appeler cela un baptême ?

Dans la plupart des circonstances, je répondrais que non. Rappelez-vous que par le baptême, une personne s'engage envers Christ et envers son peuple et qu'une Église confirme la profession de foi de cet individu. Dans ce scénario, cependant, votre ami ne vous adresse pas les mots au nom d'une Église. L'Église ne vous parle pas au nom de Jésus lorsque votre ami vous plonge sous l'eau. Et c'est le problème ici, c'est la pièce manquante du puzzle qui fait que, dans ce scénario, un baptême biblique n'a pas eu lieu.

Néanmoins, j'ai indiqué que ce ne serait pas un baptême valable « dans la plupart des circonstances » : si vous vous trouvez dans un endroit où il n'y a aucune Église parce qu'il n'y a pas non plus d'autres chrétiens, alors je crois que quiconque a l'Évangile a aussi l'autorité de baptiser les nouveaux convertis. Là où l'Église locale n'existe pas encore, chaque chrétien porte la graine de l'Église en lui, en quelque sorte. Cette graine est l'Évangile, et elle est semée par la proclamation ; c'est ce que nous verrons dans le prochain chapitre. Pour l'instant, je me contenterai d'affirmer que là où l'Église n'existe pas encore, quiconque prêche l'Évangile peut, et devrait, baptiser ceux qui reçoivent l'Évangile.

Mais ce n'est pas le contexte de notre scénario dans la piscine. Il y a beaucoup d'Églises aux alentours – votre ami est d'ailleurs membre de l'une d'entre elles. Donc, au lieu de s'octroyer le rôle de gérant de votre vie de disciple, il devrait vous placer entre les mains d'une Église. Lorsque vous êtes venu à Christ, il aurait dû s'exclamer : « Quelle nouvelle glorieuse ! Permits-moi maintenant de te présenter au peuple de Christ. Il y a d'autres Églises fidèles dans la région, mais cette Église est le corps auquel j'appartiens. Allons voir mes pasteurs pour leur demander quand tu pourrais être baptisé et te joindre à l'Église en tant que membre. »

Je le répète, dans les endroits où il existe une Église locale, un baptême sans aucun lien avec une Église ne constitue pas un baptême. Souvenez-vous que le baptême est une déclaration par deux entités, et pas juste une seule : il y a celui qui baptise et celui qui se fait baptiser.

S'il existe une Église, mais qu'elle n'a pas parlé au nom de Jésus, votre immersion dans l'eau n'est pas un baptême. Seule l'Église est autorisée à accomplir la cérémonie d'accueil des nouveaux citoyens du royaume des cieux. Seule l'Église est autorisée à administrer le serment-signé d'engagement dans la nouvelle alliance. Seule l'Église détient l'autorité de dire : « Regardez : cette personne appartient à Jésus. »

À quoi ressemble un baptême effectué en lien avec l'Église locale ? Nous explorerons davantage cette question dans le chapitre suivant, mais pour y répondre succinctement, je dirai que la Bible nous donne beaucoup de latitude sur ce sujet. Je ne crois pas que les Écritures requièrent que le pasteur soit le seul habilité à baptiser les convertis, bien qu'il me semble que cette pratique soit généralement sage. Je ne crois pas non plus qu'elles requièrent que le baptême s'effectue lors du rassemblement de toute l'Église, même si, là encore, cela me semble le choix le plus sage, puisqu'il reflète le fait que le baptême est l'engagement du nouveau croyant envers le corps de Christ ainsi que l'affirmation par ce corps de la foi de ce croyant. Ainsi, si le baptême ne doit pas nécessairement être effectué par un pasteur lors du rassemblement de l'Église entière, nous jouissons d'une souplesse assez importante sur la manière dont le baptême peut légitimement être administré.

Néanmoins, je réitère que là où une Église existe, nous devons distinguer un baptême qui a lieu, d'une manière ou d'une autre, en lien avec une Église (et qui est donc valide) d'un baptême qui n'a aucun lien avec une Église (et qui est donc invalide). Certains cas sont très clairs, d'autres moins. Par exemple, un bon ami à moi s'est fait baptiser par un ami, dans une piscine. C'était lors d'un camp chrétien, et un grand nombre de personnes se faisaient baptiser. Son baptême est-il valable ? Je ne peux pas le dire avec certitude. Si je me souviens bien, le camp était, d'une certaine manière, sous la supervision d'une Église locale, mais je ne sais pas à quel point l'Église en question était impliquée ou non dans ces baptêmes. Cette situation est donc particulièrement difficile à évaluer. Étant donné que le contexte était public et non privé, et qu'il y avait un lien (bien que mince) avec une Église, je pencherais

plutôt pour lui accorder le bénéfice du doute. Toutefois, la conclusion n'est pas forcément claire ici, et je peux comprendre qu'une Église pourrait avoir une autre opinion de la situation.

Tout compte fait, ce type de jugement revient aux Églises locales ; ce sont elles qui doivent évaluer les candidats au baptême. Nous ne voulons pas établir des standards plus stricts que ceux des Écritures ; cependant, nous voulons éviter que le baptême devienne une affaire privée, coupée de l'Église. En effet, le baptême perdrait alors sa fonction d'identification de disciples, de démarcation par rapport au monde, et de développement de l'Église. Nous avons besoin de sagesse, et de connaître la Bible.

Nous avons également besoin de discernement parmi les chrétiens. Si vous êtes récemment venu à Christ ou si vous avez récemment conduit quelqu'un à Christ, assurez-vous que l'Église soit la première étape dans la formation de disciple. L'Église est le corps que Jésus a désigné pour agir et pour parler en son nom ; sur terre, c'est elle qui représente le royaume des cieux. C'est dans l'Église que les disciples grandissent ensemble à la mesure de la stature parfaite de Christ (Ép 4.11-16). Au tout premier jour de sa foi, c'est dans l'Église locale que doit se rendre le nouveau chrétien.

Une dernière question

Dans ce chapitre, nous avons exploré la question de ce que le baptême n'est pas, afin de donner une définition plus claire de ce qu'il est. Si votre propre expérience reflète l'un des scénarios évoqués, j'espère que vous êtes maintenant davantage convaincu soit que vous avez déjà obéi à Jésus en vous faisant baptiser, soit que ce n'est pas le cas et qu'il vous faut le faire sans tarder. Si vous êtes leader dans une Église, j'espère que vous avez développé des catégories plus claires en ce qui concerne ce que votre Église reconnaîtra ou non comme un baptême valable.

Bien évidemment, les Églises ne se contentent pas de reconnaître les véritables baptêmes. Elles baptisent ! Dans le prochain chapitre,

qui est aussi le dernier, nous nous poserons donc la question suivante :
« Comment les Églises devraient-elles pratiquer le baptême ? »

CHAPITRE 6

Comment les Églises devraient-elles pratiquer le baptême ?

Lorsqu'il s'agit du baptême, la plupart des chrétiens n'ont qu'une seule responsabilité : se faire baptiser. Bien entendu, nous devrions y réfléchir et notre baptême devrait nous rappeler que nous avons été unis à Christ, et que nous sommes désormais exhortés et rendus capables de marcher en nouveauté de vie (Ro 6.1-4). Lorsque l'occasion se présente, nous devrions encourager et exhorter les autres chrétiens à se faire baptiser s'ils ne le sont pas encore. Cependant, en ce qui concerne votre propre obéissance à Jésus, une fois que vous êtes passé par les eaux du baptême, vous avez accompli votre devoir.

Pour les responsables d'Église, c'est une autre histoire. La majeure partie des Églises qui prêchent l'Évangile ont régulièrement l'occasion de baptiser de nouveaux convertis, et ce sont généralement les leaders de l'Église qui s'en chargent. Pourtant, l'administration du baptême en elle-même soulève de nombreuses questions : combien de litres d'eau faut-il ? La pratique qui consiste à verser ou asperger de l'eau sur le nouveau croyant est-elle aussi acceptable que de l'immerger ? Qui devrait baptiser un nouveau croyant ? Quel est le lien entre le baptême d'un individu et son appartenance à une Église en tant que membre ? Quand et où devrait-on administrer le baptême ? Combien de temps devrait s'écouler entre la conversion et le baptême ?

Dans ce chapitre, nous examinerons toutes ces questions dans cet ordre ; autrement dit, nous nous intéresserons à la méthode, à l'administrateur, au résultat, au contexte, et au délai requis quant au baptême.

J'espère que vous trouverez ces sujets pertinents même si vous n'êtes pas responsable d'une Église. Si vous n'êtes pas baptisé, ce chapitre vous aidera à déterminer comment et où chercher à vous faire baptiser. Et si vous l'êtes déjà, il vous permettra d'aider d'autres chrétiens à se faire baptiser d'une façon qui est conforme aux Écritures.

Et, pour finir, voici un mot pour ceux qui sont ou qui seront un jour missionnaires, prêchant l'Évangile dans un contexte où l'Église locale n'existe pas encore. Les conseils que je donne dans ce chapitre partent du présupposé qu'une Église locale est à la portée des personnes concernées ; par conséquent, ils ne s'appliquent pas aux tout premiers baptêmes administrés dans un endroit où l'Évangile commence tout juste à percer. Cependant, si vous obéissez au Grand Mandat et que vous enseignez aux disciples de Jésus à obéir à tout ce qu'il a prescrit, alors vous leur inculquerez, et ce même au tout premier, la notion selon laquelle suivre Jésus implique de former une Église. Jésus déclare : « Car là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux » (Mt 18.20). Par conséquent, dès que vous avez plus d'un nouveau chrétien, vous avez l'étoffe d'une Église – et vous devriez encourager ces chrétiens à former une Église. Presque aussitôt après que ces nouveaux croyants viennent à Christ, ils devraient participer, en tant qu'Église, à la cérémonie de baptême des prochains nouveaux convertis. Ce chapitre est donc tout aussi pertinent pour des missionnaires que pour les responsables d'Églises établies.

La méthode

Combien de litres d'eau faut-il pour effectuer un baptême ? L'Église doit-elle construire ou emprunter une installation assez grande pour baptiser par immersion, ou bien des fonts baptismaux (voire une simple carafe d'eau) suffisent-ils ?

Dans le chapitre 1, nous avons vu que le terme grec pour « baptiser » signifie plonger dans l'eau, dans le but d'immerger entièrement. Jean baptisait à Énon parce qu'il y avait là beaucoup d'eau (Jn 3.23). L'eunuque éthiopien, quant à lui, a demandé à être baptisé après avoir aperçu un étang sur le bord du chemin (Ac 8.36) ; pour ce baptême, l'eunuque et Philippe « descendirent tous deux dans l'eau » puis « sortirent de l'eau » (Ac 8.38,39, *BDS*). En théorie, il est possible qu'ils soient entrés dans l'eau, que Philippe ait pris un peu d'eau dans ses mains, puis qu'il l'ait versée sur l'eunuque, mais c'est hautement improbable. Cette hypothèse n'explique pas pourquoi l'eunuque a demandé le baptême au moment où il a aperçu une grande étendue d'eau. Et si une immersion complète n'était pas indispensable, pourquoi donc les deux hommes s'embêteraient-ils soit à retirer leurs vêtements, soit à les garder pour entrer dans l'eau et être ensuite trempés ?

De plus, le baptême par immersion est le symbole le plus clair de notre ensevelissement et notre résurrection avec Christ. Dans Romains 6.1-4 et Colossiens 2.11,12, Paul part du postulat selon lequel le baptême représente cette union avec la mort, l'ensevelissement et la résurrection de Christ. On peut raisonnablement en déduire que ses lecteurs auraient pensé à leur propre baptême, c'est-à-dire à l'expérience d'être, non pas simplement aspergé ou arrosé d'eau, mais entièrement immergé puis ressorti de l'eau.

J'en conclus donc que la Bible présente l'immersion comme la méthode normative du baptême. Il ne s'agit pas ici d'une pratique des premiers chrétiens que nous sommes libres de garder ou d'abandonner. Au contraire, la méthode employée pour baptiser les convertis est étroitement liée au symbolisme et à la signification du rite ; les Églises doivent donc tout mettre en œuvre pour baptiser les croyants par immersion.

L'administrateur

Qui devrait administrer le baptême ? Puisque le baptême est un acte de l'Église, l'administrateur du baptême devrait être autorisé par l'Église à baptiser. Il ne baptise pas de sa propre initiative ou autorité, mais au nom de l'Église.

L'Église dans son ensemble détient les clés du royaume des cieux (Mt 16.19 ; 18.19), mais seule une personne effectue le baptême. Néanmoins, le baptême reste une fonction conférée au détenteur des clés du royaume des cieux, la confirmation officielle de l'Église qu'un tel est bien un disciple de Christ. Lors d'un baptême, l'Église parle au nom de Jésus ; l'administrateur du baptême doit donc parler au nom de l'Église.

Les pasteurs – appelés également « anciens » ou « évêques » dans les Écritures (par ex., 1 Ti 3.1 ; 5.17) – sont désignés par l'Église pour enseigner et conduire celle-ci. Les membres de l'Église les reconnaissent comme ceux qui sont chargés de veiller sur l'Église. Ils enseignent la Parole, exhortent l'Église à obéir à la Parole, incarnent la fidélité à la Parole, et dirigent la vie de l'Église en accord avec la Parole. Voilà pourquoi je suis d'avis que le baptême devrait généralement être effectué par un pasteur, même si les Écritures ne le spécifient pas. Les pasteurs ou les anciens agissent déjà au nom de l'Église en enseignant la Parole, et le baptême est un rite public de réponse à la Parole qui proclame la Parole de manière visible. Est-ce que le pasteur principal est le seul à pouvoir baptiser les nouveaux chrétiens ? Je ne le pense pas. Je crois que tout pasteur ou ancien est autorisé à le faire.

Comme je l'ai dit plus haut, il n'est pas absolument obligatoire qu'un pasteur effectue le baptême. Cela étant, une Église qui désire laisser d'autres personnes administrer le baptême doit réfléchir longuement à la question. Qui serait autorisé à le faire ? Pourquoi ? Comment s'y prendrait-on ? Par exemple, si une Église permet régulièrement aux pères de baptiser leurs propres enfants, cela pourrait subtilement

communiquer un message erroné, à savoir que le baptême est une ordonnance de la famille et non de l'Église.

Le point le plus important ici, cependant, c'est que le baptême est un acte de l'Église et non celui d'un chrétien individuel. Et c'est la raison pour laquelle la personne qui effectue le baptême doit être autorisée à le faire par l'Église. Le simple fait d'être chrétien ne confère à personne l'autorité d'administrer le baptême.

Comme je l'ai mentionné dans le chapitre précédent, la situation est différente dans les régions où l'Église locale n'est pas encore présente. Si vous êtes le seul chrétien dans une ville, alors vous *êtes* l'Église dans cette ville. Cela ne signifie pas que vous agissez de votre propre initiative, sans l'autorisation de l'Église, mais plutôt que vous portez (et que vous semez, je l'espère) la graine de l'Église : l'Évangile. Lorsque l'Évangile porte du fruit en produisant la foi et la repentance, vous devez ratifier cette réponse par le baptême. Et dès que vous avez deux ou trois croyants qui peuvent se rassembler au nom de Jésus, il vous faut expliquer aux membres de cette nouvelle Église qu'ils sont désormais appelés à veiller et à administrer les futurs baptêmes. Vous administrerez donc tout futur baptême au nom de l'Église, et sous sa supervision.

Le résultat

Le baptême est un acte de l'Église qui consiste à confirmer et à représenter l'union d'un croyant avec Christ en l'immergeant dans l'eau ; c'est aussi un acte du croyant s'engageant ainsi publiquement envers Christ et envers son peuple. Par ce geste, un croyant est uni à l'Église et dissocié du monde. Par le baptême, un croyant s'engage envers le peuple de Dieu, et le peuple de Dieu s'engage envers ce croyant. C'est pourquoi, partout où l'Église est présente, le baptême devrait conférer au baptisé le statut de membre. L'Église qui administre le baptême devrait par cet acte admettre le nouveau chrétien dans ses rangs. Le baptême est plus qu'un simple prérequis pour devenir

membre ; il devrait marquer le début de la vie de membre d'une Église. Le statut de membre est la maison, et le baptême la porte d'entrée.

La seule exception légitime que je vois, c'est le cas d'un nouveau converti qui déménagera immédiatement après dans une région où, pour autant qu'il sache, il n'existe pas d'Églises. Par exemple, un nouveau chrétien qui sert dans la marine pourrait se retrouver sur un navire pendant un an. Ou bien quelqu'un qui travaille pour une entreprise internationale pourrait être envoyé au Moyen-Orient et ne pas savoir si une Église existe dans la ville où il demeurera. Ces situations ne sont pas idéales, mais elles sont parfois inévitables. Dans un sens, ces nouveaux croyants sont dans une situation similaire à celle de l'eunuque éthiopien. Dans ce genre de scénario exceptionnel, une Église devrait les baptiser, prier pour eux, les envoyer, et les encourager à chercher une forme de communion fraternelle chrétienne là où ils seront. Et nous avons déjà abordé le sujet des missionnaires en zone non atteinte : si le baptême du premier converti dans cette région ne le fait pas entrer dans une Église locale, ce ne sera pas le cas des suivants. Dès qu'une ou deux autres personnes sont baptisées, elles devraient former une Église avec lui.

Dans tous les autres cas, le baptême et le statut de membre devraient être inséparables. Si quelqu'un n'a aucune intention de se soumettre à l'autorité de Jésus en se soumettant à celle de son Église, il ne devrait pas se faire baptiser. La confirmation que communique un passeport va de pair avec la responsabilité qu'entraîne la citoyenneté. Le baptême devrait être le moment et le moyen par lequel un nouveau croyant rejoint une Église locale. Si votre Église a un processus pour devenir membre (participer à un cours, passer un entretien avec un pasteur, et recevoir suffisamment de votes de la congrégation), alors toute personne demandant le baptême devrait passer par ces étapes avant d'être baptisée. Et l'Église devrait avoir conscience que le statut de membre est conféré *par* le baptême.

De plus, les Églises ne devraient pas requérir une période d'attente entre le baptême et l'intégration à l'Église en tant que membre.

Certaines le font dans le but de mettre la lumière sur le baptême : elles dissocient le baptême du statut de membre afin d'attirer davantage d'attention sur le premier. Cependant, la manière biblique d'attirer davantage d'attention sur le baptême est d'en faire la porte d'entrée dans l'Église, et par conséquent l'entrée dans la vie chrétienne. Il est également possible que certaines Églises exigent une période d'attente après le baptême parce qu'elles craignent que le nouveau chrétien ne soit pas prêt à assumer les responsabilités liées au statut de membre. Cette position est déficiente, puisque Dieu requiert de chaque chrétien qu'il prenne sa place dans le corps et il le rend capable de le faire. Ainsi, si vous êtes prêt à proclamer qu'une personne est chrétienne en la baptisant, il n'y a aucune raison de la laisser à l'extérieur du corps. C'est justement dans le corps qu'elle s'épanouira et qu'elle apprendra à assumer les responsabilités d'un membre. Et si vous n'êtes pas certain de sa disposition ou de sa capacité à rejoindre la vie du corps de Christ, il vous faut peut-être vous demander si vous êtes réellement prêt à confirmer sa profession de foi au travers du baptême.

Dans des circonstances normales, se faire baptiser et devenir membre d'une Église devraient être deux actes inséparables. D'un point de vue théologique, le baptême confère l'appartenance à une Église en tant que membre. Par conséquent, nous devrions baptiser les nouveaux chrétiens avec comme but de les faire entrer dans l'Église, et nous devrions conférer le statut de membre à tous ceux que nous baptisons. Un nouveau croyant ne devrait devenir membre de l'Église qu'à la condition d'avoir été baptisé, et il devrait devenir membre lors de son baptême.

Le contexte

Où le baptême devrait-il avoir lieu ? Est-ce nécessairement dans un bâtiment d'Église, ou au moins lors d'un culte ? Non. Les Écritures semblent permettre les baptêmes en dehors des rassemblements culturels habituels de l'Église, comme l'attestent les seuls exemples du Nouveau

Testament que nous avons. Néanmoins, d'autres considérations sont à prendre en compte.

Le baptême est une profession de foi publique, et l'Église est le premier « public » à qui cette profession de foi s'adresse. Le baptême est un acte de l'Église qui consiste à confirmer la profession de foi d'un croyant et à l'accueillir dans ses rangs ; je dirais donc que le principe général est que le baptême devrait normalement être administré dans le contexte du rassemblement de toute l'Église. Peu importe si ce rassemblement a lieu dans un bâtiment ou au bord de la rivière. L'important, c'est que l'administration du baptême mette en lumière (et non qu'elle obscurcisse) la réalité suivante : lors d'un baptême, l'Église tout entière parle à l'individu au nom de Dieu, et l'individu parle à la fois à Dieu et à l'Église tout entière. Un baptême administré lors du rassemblement de l'Église entière communique cette vérité, alors qu'un baptême administré lors d'un plus petit rassemblement l'atténue.

Dans le cas de missionnaires servant dans des régions non atteintes par l'Évangile, il me semble qu'il n'est pas absolument nécessaire que le « public » dépasse le chrétien qui administre le baptême, puisque celui-ci est lui-même un témoin public de la profession de foi du nouveau converti. Cependant, une telle situation n'est appropriée que lorsque la présence d'autres témoins est impossible. La norme, c'est que le baptême est une source de célébration pour l'Église entière, étant donné que c'est un acte de l'Église tout entière.

Le moment

Pour terminer, les Églises devraient-elles attendre avant de baptiser les nouveaux convertis ? Ces derniers devraient-ils être baptisés immédiatement ou bien devrait-on imposer un délai ?

Dans le Nouveau Testament, tous les récits de baptêmes ont lieu dès la naissance de la foi (voir par exemple Ac 2.38-41 ; 10.47,48 ; 16.14,15,30-34 ; 19.1-5). Étant donné que le baptême est la déclaration publique de la foi, le lien avec la conversion devrait être établi le plus

étroitement possible. Voilà pourquoi, d'un côté, je ne pense pas que les Églises devraient instaurer un temps d'attente avant le baptême pour tester le fruit de la foi de quelqu'un ou pour lui enseigner les bases de la foi et de la pratique chrétiennes.

Mais si le baptême confère le statut de membre, est-il problématique que le processus pour devenir membre repousse le baptême de plusieurs semaines, voire plusieurs mois ? Cela ne revient-il pas à attendre pour baptiser un nouveau croyant, et ainsi à aller à l'encontre du schéma biblique ? Pas exactement. Le processus pour devenir membre d'une Église ne s'apparente pas à une période de probation ; il garantit simplement que le candidat au baptême comprend ce à quoi il s'engage, et que l'Église a le temps de connaître le candidat.

À la Pentecôte, les nouveaux convertis avaient très vite compris ce à quoi ils s'engageaient : subir l'opposition des responsables juifs et vivre une vie nouvelle radicalement différente de l'ancienne, aux côtés des disciples persécutés du Messie. Mais aujourd'hui, cet engagement est souvent moins clair. Parmi ceux qui professent la foi, certains s'imaginent que le fait d'être chrétien n'implique pas de se soumettre à la seigneurie de Jésus et d'appartenir à une Église locale. L'Église doit donc s'assurer que ceux qu'elle baptise comprennent bien que le chrétien se soumet à la seigneurie de Jésus et appartient à une Église locale. L'enseignement et l'évaluation qui font partie du processus pour devenir membre servent à clarifier les tenants et aboutissants du baptême. Ils garantissent également que les promesses faites par le baptême – celles du converti et celles de l'Église – sont bien comprises. En exigeant que les candidats au baptême passent par le processus de votre Église pour devenir membres, vous aidez à garantir que le baptême trace réellement une ligne de démarcation entre l'Église et le monde ; qu'il promulgue réellement l'engagement d'un croyant envers Christ et son peuple ; qu'il accomplisse réellement la volonté de Christ, à savoir séparer son peuple du monde en identifiant ses membres.

Pour dire les choses clairement, je ne crois pas que les Églises de pays occidentaux christianisés devraient organiser des cultes dans

lesquels n'importe qui peut s'avancer au-devant de la salle de culte et être baptisé sur-le-champ, sans aucun engagement à devenir membre de cette Église. En effet, de telles professions de foi sont plus anonymes que publiques, car elles permettent à la personne baptisée de simplement disparaître dans la foule et de vivre comme elle l'entend.

Si vous vivez dans un pays musulman où le baptême entraîne le rejet du nouveau croyant par sa famille, la situation est bien plus claire. Mais pour les autres, et en particulier pour ceux d'entre nous qui vivent dans des pays occidentaux christianisés, la manière de procéder la plus sage est de s'assurer à l'avance que le croyant sait à quoi il s'engage en demandant le baptême, c'est-à-dire devenir membre de l'Église et vivre sous la seigneurie de Christ.

L'importance du baptême

Dans ce bref ouvrage, nous avons commencé par donner une vision biblique du baptême avant d'entrer dans les détails plus pratiques. Nous avons répondu aux questions relatives à *qui*, à *quoi*, à *quand*, à *où*, et surtout à *pourquoi*. Si vous croyez en Jésus, mais que vous hésitez à vous faire baptiser, j'espère que ce livre aura répondu à vos questions et ouvert la voie pour que vous obéissiez à Jésus en vous engageant publiquement envers lui et envers son peuple à travers le baptême. Si vous êtes responsable d'une Église, j'espère que ces réflexions vous auront aidé à mieux comprendre ce qu'est le baptême, à enseigner sur le sujet du baptême, et à conduire votre Église dans l'administration du baptême.

Pourquoi le baptême est-il si important ? Il estampille un signe de l'Évangile sur les membres du peuple de Dieu. Il donne lieu à l'engagement public d'un croyant envers Christ et il inaugure sa vie de témoin visible de la grâce de Dieu dans l'Évangile. Il scelle l'engagement du nouveau croyant envers le peuple de Christ et le place au sein de la communion du corps de Christ. Il communique au croyant la confirmation

et l'acceptation de l'Église au nom de Christ. Pour toutes ces raisons, Jésus ordonne à ses disciples de baptiser et d'être baptisés.

Le baptême représente et promeut l'Évangile. Le baptême désigne et trace une ligne de démarcation autour du peuple de l'Évangile, c'est-à-dire ceux qui se sont repentis de leur péché et qui ont placé leur foi en Christ. Le baptême est important à cause de l'Évangile qu'il représente de manière si saisissante.

NOTES

1. Cette section s'inspire en grande partie de Jonathan Leeman, *Don't Fire Your Church Members: The Case for Congregationalism* [Ne congédiez pas les membres de votre Église : arguments en faveur du congrégationalisme], trad. libre, Nashville, Tenn., B&H, 2016, chap. 3 et 4.

2. Voir < <http://www.9marks.org/church-search> > (page consultée le 13 janvier 2024).

3. Pour une défense remarquable de cette position, voir Sinclair B. Ferguson, « Infant Baptism View » [« La position en faveur du baptême des nourrissons »], dans *Baptism: Three Views* [Le baptême : trois perspectives], trad. libre, David F. Wright, éd., Downers Grove, Ill., InterVarsity, 2009, p. 77-111.

4. B. B. Warfield, *Studies in Theology* [Traité de théologie], trad. libre, New York, N. Y., Oxford University Press, 1932, p. 408.

5. Dans cette section, j'ai puisé à plusieurs reprises dans Bruce A. Ware, « Believers' Baptism View » [« La position en faveur du baptême des croyants »], dans *Baptism: Three Views* [Le baptême : trois perspectives], trad. libre, p. 19-50.

6. Frank Thielman, *Ephesians* [Éphésiens], trad. libre, BECNT, Grand Rapids, Mich., Baker, 2010, p. 397.

7. Pour la version complète de l'argumentaire de ce chapitre, voir mon livre intitulé *Going Public: Why Baptism Is Required for Church Membership* [Une déclaration publique : pourquoi le baptême est-il requis pour devenir membre d'une Église], trad. libre, Nashville, Tenn., B&H, 2015. Ce chapitre est une adaptation du chapitre 8 et de certaines

sections du chapitre 9 de *Going Public*, mais il s'inspire du livre dans son ensemble.

8. John L. Dagg, *Manual of Church Order* [Manuel sur la gouvernance de l'Église], trad. libre, Harrisonburg, Virg., Gano Books, 1990, p. 95.

9. Voir mon article intitulé « You Asked: Should I Get "Re-Baptized"? (Credobaptist Answer) » [« Votre question : Devrais-je être "rebaptisé" ? (Réponse crédobaptiste) »], trad. libre, < <https://www.thegospelcoalition.org/article/you-asked-should-i-get-re-baptized-credobaptist-answer/> > (page consultée le 13 janvier 2024).



Publications Chrétiennes est une maison d'édition évangélique qui publie et diffuse des livres pour aider l'Église dans sa mission parmi les francophones. Ses livres encouragent la croissance spirituelle en Jésus-Christ, en présentant la Parole de Dieu dans toute sa richesse, ainsi qu'en démontrant la pertinence du message de l'Évangile pour notre culture contemporaine.

Nos livres sont publiés sous six différentes marques éditoriales qui nous permettent d'accomplir notre mission :



La Rochelle



Nous tenons également un blogue qui offre des ressources gratuites dans le but d'encourager les chrétiens francophones du monde entier à approfondir leur relation avec Dieu et à rester centrés sur l'Évangile.



reveniralevangile.com

Procurez-vous nos livres en ligne ou dans la plupart des librairies chrétiennes.
pubchret.org | XL6.com | maisonbible.net | blfstore.com